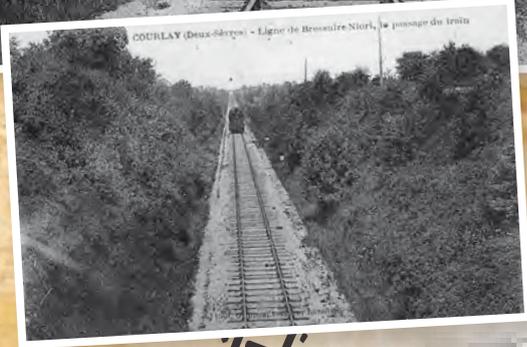
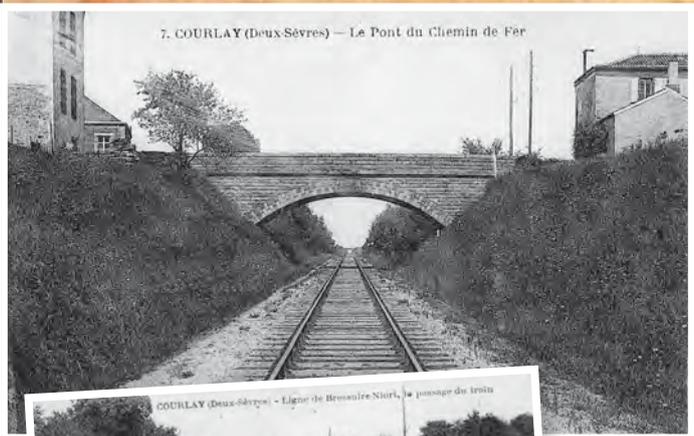




# Vivre à Courlay



## Quand le train passait à Courlay





# TÉLÉTHON 2021

Recettes : 4558 €



# Le mot du Maire

L'année 2021 aura été marquée par la disparition de mes deux prédécesseurs maires de Courlay. En effet, Berty ROUGER nous a quittés fin août. Il était né à La Grande Raitière, aîné d'une famille nombreuse. Après avoir été l'adjoint de Jean APPARAILLY, il a exercé deux mandats de maire de 1995 à 2008 et a été 1<sup>er</sup> vice-président de la communauté de communes "Cœur du Bocage" de 2002 à 2008.

Ensuite, en cette fin décembre, nous apprenons le décès de Jean APPARAILLY. Il était né à La Ripaudière en 1926, fils unique. Il a exercé six mandats de maire de 1959 à 1995 et a été président des maires du canton de Cerizay. Durant ces 36 années, Jean APPARAILLY a beaucoup contribué au développement de Courlay. Nous lui devons notamment bon nombre d'équipements encore très appréciés et importants aujourd'hui : la maison de retraite, la salle des fêtes, le stade de football, le complexe sportif Robert Bobin... Son action restera inscrite dans l'histoire de la commune.

Je salue le travail accompli par ces deux hommes, leur engagement pour notre commune, ainsi que leur investissement dans la vie politique de notre territoire.

Nous avons cru sans doute un peu trop tôt que la crise sanitaire était derrière nous. Il n'en est rien. Elle nous a bien rattrapés et nous devons poursuivre nos efforts de prudence et de vigilance, pour soi et pour les autres.

Dans ce contexte très compliqué, les équipes techniques, scolaires, périscolaires, administratives, ainsi que les personnels de l'EHPAD s'adaptent pour maintenir les meilleurs services possibles. A nouveau, je les remercie vivement pour leur implication et leur disponibilité.

Conséquence de cette situation, cette année encore, il n'y aura pas de cérémonie des vœux, à laquelle nous associons habituellement l'accueil des nouveaux arrivants et les récompenses pour les maisons fleuries. Il y aura des jours meilleurs pour tout cela.

De nombreux travaux se profilent en 2022.

Concernant la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM), nous avons obtenu le permis de construire et en sommes à l'appel d'offres, qui permettra de retenir les entreprises.

À propos du bâtiment "Le Courlis", nous avons retenu le cabinet d'architectes FARDIN pour définir le projet de réhabilitation. Les premières études techniques et les plans ont été réalisés.

Par ailleurs, les études se poursuivent pour le futur lotissement "Les Genêts". Le permis d'aménager sera déposé en ce début d'année. Environ trente lots sont envisagés sur ce terrain.

Des aménagements encore, Chemin du Bois et Rue de la Poste, puisque des effacements des réseaux électricité et téléphone sont programmés, ainsi que l'installation de nouveaux équipements d'éclairage public.

Enfin, nous avons la confirmation, par Orange, du déploiement de la fibre optique sur notre commune cette année. Les travaux s'étaleront sans doute au-delà de 2022 pour couvrir l'ensemble du territoire.

Du côté de la Communauté d'Agglomération, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été validé par le conseil communautaire le 9 novembre dernier. Il entraîne peu de changements pour notre commune par rapport au PLU que nous avons adopté fin 2015.

Vous trouverez dans les pages suivantes, comme à l'habitude, un grand nombre d'informations sur la vie de notre cité, ainsi qu'une rétrospective sur les derniers événements qui s'y sont déroulés.

En cette période de fêtes de fin d'année et de nouvel an, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne et heureuse année 2022.

**André Guillermic**

# Sommaire

Le mot du Maire .....	Page 1
Sommaire .....	Page 2

## MAIRIE

Délibérations du Conseil Municipal .....	Pages 3 à 10
Hommages .....	Page 11
Infos diverses .....	Pages 12 à 22
Infos CSC .....	Page 23
État civil .....	Pages 24 et 25
Culture .....	Pages 26 et 27
Agglo .....	Page 28
Histoire et Patrimoine .....	Pages 29 à 31

## ÉCOLES et A.P.E.

École maternelle Ernest Pérochon .....	Page 32
École primaire Ernest Pérochon .....	Pages 33 à 35
École St Rémi .....	Pages 36 à 38
Accueil de Loisirs périscolaire .....	Page 39

## ASSOCIATIONS

UNC .....	Page 40
Atelier chorégraphique .....	Page 41
Hand-Ball .....	Page 42
FC3C .....	Pages 43 et 44
Judo .....	Page 45
Aïkido .....	Page 46
AREC .....	Page 47
Loisirs Adultes / Les Taroteurs .....	Page 48
Les Tréteaux courlittais .....	Page 49
Les Amis de La Tournivelle .....	Pages 50 et 51

## SOCIAL & SANTÉ

EHPAD .....	Pages 52 à 54
Don du sang .....	Page 55
ADMR .....	Page 56

### En couvertures :

- Quand le train passait à Courlay... \*
- Téléthon et Corrida 2021.
- Exposition artistique 2021 (travaux des enfants et travaux des adultes)

\* Photos tirées de la collection particulière de Jean-Luc JOUBERT.

### En pages centrales (détachables) :

- Informations municipales, associations...
- Entreprises, artisans et services...

# Délibérations du Conseil Municipal

## Réunion du 12 juillet 2021

### Tarif pour location du boulodrome

À la majorité de 13 voix pour et 4 voix contre, il est décidé de fixer le tarif suivant pour la location du nouveau boulodrome : 60 € pour une journée, le deuxième jour consécutif étant, comme pour toutes les salles, à demi-tarif.

### Suppression de 3 postes suite à avancement de grade

Il est rappelé que lorsque les agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade, il est nécessaire d'ouvrir un poste sur le nouveau grade, de nommer l'agent sur son nouveau grade et ensuite après avis du comité technique, il est possible de supprimer le poste sur leur grade précédent.

C'est sur cette base que suite à l'avis du comité technique en date du 8 avril 2021, le conseil municipal décide à l'unanimité la suppression de 3 postes comme suit :

- 2 postes d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe,
- 1 poste d'ATSEM principal 1<sup>e</sup> classe.

### Création d'un poste dans le cadre du dispositif P.E.C. (Parcours Emploi Compétences)

Ce dispositif PEC a pour objectif l'insertion professionnelle des personnes sans emploi. Il repose sur le triptyque : emploi-formation-accompagnement. Les personnes ainsi recrutées bénéficient d'un contrat de droit privé d'une durée hebdomadaire comprise entre 20 et 30 heures et un contrat d'une durée minimale de 6 mois pouvant aller jusqu'à 2 ans.

La rémunération est égale au SMIC, calculée proportionnellement à la durée hebdomadaire de travail avec un remboursement partiel du salaire par l'Etat compris entre 50 et 80% selon les cas.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'agent d'entretien polyvalent par contrat PEC à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 sur une durée hebdomadaire de 25 heures pour le ménage de l'école publique, l'aide à la restauration scolaire et le nettoyage de locaux municipaux divers.

## Réunion du 6 septembre 2021

### Présentation du rapport 2020 du SVL

Un diaporama est présenté aux élus sur les activités du Syndicat du Val de Loire pour l'année 2020.

Celui-ci peut être téléchargé par toute personne sur le site du SVL79.

### Avenant à la convention pour l'organisation du transport scolaire

Il s'agit d'un avenant qui précise les responsabilités de chaque partie :

- celles de l'Agglo2B, organisateur principal,
- celles de la commune, organisateur secondaire,
- celles des familles.

### Avis sur le P.P.G.D.I.D. de l'Agglo2B

Le P.P.G.D.I.D. est le Plan Partenarial de Gestion de la Demande d'Informations des Demandeurs en matière d'accès au logement qui a été élaboré par l'Agglo2B pour la gestion des demandes de logements locatifs sur le territoire.

# Délibérations du Conseil Municipal

## Participation de la commune au financement des travaux effectués par l'agglomération sur les réseaux d'eaux pluviales en 2020 et 2021

En ce qui concerne les travaux programmés pour 2020, mais effectués en 2021

N°	Travaux 2020 avec participation commune à hauteur de 35%	Nature des travaux	Montant estimatif H.T.	Montant estimatif T.T.C.
13	Rue de la Lande	Réhabilitation eaux pluviales	25 000,00 €	30 000,00 €
		Part commune (35%)	8 750,00 €	10 500,00 €
		Part Agglo2B (65%)	16 250,00 €	19 500,00 €

En ce qui concerne les travaux programmés pour 2021

N°	Travaux 2021 avec participation commune à hauteur de 50%	Nature des travaux	Montant estimatif H.T.	Montant estimatif T.T.C.
13	Rue de la Gare	Mise en séparatif	17 500,00 €	21 000,00 €
		Part commune (50%)	8 750,00 €	10 500,00 €
		Part Agglo2B (50%)	8 750,00 €	10 500,00 €

La commune accepte à l'unanimité ces 2 fonds de concours qui seront versés à l'Agglo2B qui a financé les travaux soit 10 500 € H.T. pour la rue de la Lande et 8 750 € H.T. pour la rue de la Gare.

### Convention avec l'Agglo2b pour le plan de formations mutualisé

Depuis 2016, un plan de formation mutualisé est mis en place sur l'Agglo2B permettant aux agents des collectivités de bénéficier de formations à proximité puisqu'elles sont organisées sur les communes du territoire de l'Agglo avec la possibilité de définir son propre cahier des charges, donc au plus près des besoins des agents. Cela permet une proximité, mais aussi des contacts avec les agents des collectivités proches, adhérentes à l'Agglo et favorise également la construction d'une culture commune.

Pour mettre en place ces formations, les membres ont décidé de confier la mission d'organisation et de suivi à la Maison de l'emploi pour un coût annuel de 14 000 € qui est réparti entre toutes les collectivités adhérentes et en fonction également de l'utilisation du service (envoi d'agents en formation).

Jusqu'en 2020, la facturation aux communes était effectuée uniquement en fonction du nombre d'agents formés.

À partir de 2021, l'Agglo a décidé d'une nouvelle répartition avec un forfait de base applicable à toutes les collectivités adhérentes et une part variable en fonction du nombre d'agents inscrits en formation.

# Délibérations du Conseil Municipal

Nombre d'agents dans la collectivité (emploi permanent ou occasionnel)	FORFAIT DE BASE ANNUEL
Moins de 10 agents	60,00 €
Entre 10 et 49	120,00 €
Entre 50 et 199	200,00 €
250 et +	280,00 €

Cette part variable s'applique uniquement aux collectivités qui ont inscrit des agents en formation au cours de l'année N.

Mode de calcul retenu :

75% du montant de la prestation de coordination / nombre total d'agents inscrits sur l'année N (toute collectivité confondue) = coût par agent inscrit.

Coût de facturation à la collectivité = nombre d'agents inscrits par la collectivité X coût par agent inscrit.

Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer au plan de formation mutualisé et en accepte les conditions financières.

## Réunion du 11 octobre 2021

### Création d'un contrat P.E.C. au sein des services techniques

La conseil municipal décide de créer un autre poste dans le cadre du dispositif du Parcours Emploi Compétences (PEC) dans les conditions suivantes :

Poste d'agent d'entretien polyvalent : travaux divers dans les bâtiments publics (peinture, placo, plomberie, carrelage, etc...), entretien des espaces verts et des espaces publics.

Durée du contrat initial : 9 mois à compter du 25 octobre 2021 soit du 25 octobre 2021 au 24 juin 2022.

Durée hebdomadaire de travail : 30 heures.

Rémunération : S.M.I.C.

Comme pour celui établi en juillet pour le ménage dans les écoles, l'Etat remboursera une partie de la rémunération.

### Acquisition d'un bâtiment Allée des Petits Gourmets

Monsieur le Maire signale au conseil municipal que dans le cadre de la rénovation du bâtiment "Le Courlis", il serait intéressant de pouvoir acquérir une parcelle le jouxtant, située "Allée des Petits Gourmets", cadastrée 103 AO 212, d'une superficie de 53 m<sup>2</sup> appartenant à Mr et Mme HERIN.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'acquérir la parcelle cadastrée 103 AO n° 212 d'une superficie de 53 m<sup>2</sup> pour un coût de 1 000 €,

- de confier ce dossier à Maître MARTIN, notaire à LA CHAPELLE ST LAURENT qui sera chargé de l'élaboration de l'acte, les frais étant à la charge de la collectivité.

### Indemnité de gardiennage des églises

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir l'indemnité de gardiennage des églises à 462 € pour l'année.

### Accueil d'une étape du Tour cycliste des Deux-Sèvres en 2022

Monsieur le Maire signale au Conseil Municipal qu'il lui a été demandé s'il accepterait d'accueillir une étape du Tour cycliste des Deux-Sèvres le 14 juillet 2022.

Cette manifestation nécessite une participation financière de la collectivité à hauteur de 7 000 €, plus des frais divers (vin d'honneur, achat de gerbes et coupes).

# Délibérations du Conseil Municipal

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'accueillir cette étape du Tour cycliste des Deux-Sèvres le 14 juillet 2022,
- de s'engager à prévoir les dépenses nécessaires au budget primitif 2022.

## **Participation financière de la collectivité à une opération pour permettre aux jeunes d'assister à des séances de cinéma 5 fois par an à chaque fin de période scolaire**

Monsieur le Maire signale au conseil municipal que le CSC de CERIZAY souhaite proposer aux jeunes une séance de cinéma qui leur sera réservée avant chaque période de vacances scolaires à tarif réduit.

En contrepartie, il demande à la commune de résidence des enfants qui y assisteront de participer à hauteur de 1 € par jeune participant par séance.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de participer à cette animation en versant la somme de 1 € demandée par enfant participant et par séance.

## **Projet d'aliénation de 2 portions de chemins ruraux : l'un au lieu-dit L'Aubretière et l'autre Rue des jardins limitrophe de CHANTELOUP**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les projets d'aliénation de 2 portions de chemins ruraux qui ne sont plus affectés à l'usage du public :

- une portion du chemin rural de "L'Aubretière" au lieu-dit l'Aubretière,
- une portion du chemin rural dénommé "rue des Jardins", limitrophe avec la commune de CHANTELOUP, le chemin étant partagé entre les 2 communes sur la longueur.

Ces chemins ruraux ne sont plus affectés à l'usage du public qui n'a pas lieu de les utiliser, et constitue aujourd'hui une charge pour la collectivité.

L'aliénation de ces portions de chemins, prioritairement aux riverains, apparaît bien comme la meilleure solution. Pour cela, conformément à l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime, il convient de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation de ces biens du domaine privé de la commune.

Le conseil décide à l'unanimité de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation :

- d'une portion du chemin rural de "l'Aubretière" au lieu-dit l'Aubretière,
- d'une portion du chemin rural dénommé "rue des Jardins" pour la portion propriété de la commune de COURLAY,

en application de l'article L 161-10-1 du code rural et de la pêche maritime et du code des relations entre le public et l'administration.

## **Réunion du 8 novembre 2021**

### **Présentation des nouvelles obligations qui devront être mises en place par l'employeur public territorial dans le cadre de la protection sociale des agents**

Cette présentation est une obligation d'informer avant le 18 février 2022 des dispositions de l'ordonnance qui entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et organise la mise en place obligatoire de la protection sociale des agents pour partie en 2025 et l'autre partie en 2026 :

- au 1<sup>er</sup> janvier 2025, entrée en vigueur de l'obligation pour l'employeur public territorial de participer à la protection sociale complémentaire de ses agents en matière de prévoyance, à hauteur d'au moins 20% d'un montant de référence qui sera fixé par décret,
- au 1<sup>er</sup> janvier 2026, entrée en vigueur de l'obligation pour l'employeur public territorial de participer à la protection sociale complémentaire de ses agents en matière de santé, à hauteur d'au moins 50% d'un montant de référence qui sera fixé par décret.

Cette présentation a été faite en commun avec l'E.H.P.A.D. de COURLAY qui sera soumis aux mêmes obligations, les élus souhaitant harmoniser le plus possible la gestion du personnel sur la commune et l'E.H.P.A.D.

# Délibérations du Conseil Municipal

## Présentation du rapport d'activités de l'Agglo2B

Ce rapport est accessible à tous sur internet sur le site de l'Agglo2B, rubrique "Publications" puis "Rapports d'activités".

## Renouvellements des conventions à passer pour la poursuite du service de portage des repas à domicile

Il s'agit de renouveler les conventions pour le service de portage des repas à domicile :

- convention de renouvellement de la gestion du service de portage de repas à domicile avec l'Agglo2B pour une période de 3 ans débutant le 1 juillet 2021 et se terminant le 30 juin 2024.
- avenant à passer avec l'E.H.P.A.D. de COURLAY pour fixer le tarif d'achat pour la fabrication des repas à compter du 1 Janvier 2022 : passage de 6,37 € à 6,47 € par repas préparé.

## Réunion du 13 décembre 2021

### Vote des tarifs 2022

DÉSIGNATION	Tarifs 2022
<b>LOCATION DES SALLES</b>	
<b>SALLE DES FÊTES ET ESPACE DU MIDI</b>	
1 salle avec bar pour les associations et les entreprises de la commune	107 €
1 salle avec bar pour les associations et les entreprises hors commune	154 €
1 salle avec bar pour les habitants de la commune,	199 €
1 salle avec bar pour les habitants hors commune	253 €
Vin d'honneur ou 1 salle seule pour les habitants de la commune	130 €
Vin d'honneur ou 1 salle seule pour les habitants hors commune	180 €
1 salle avec espace traiteur pour les associations et les entreprises courlitaïses	223 €
1 salle avec espace traiteur pour les associations et les entreprises hors commune	301 €
1 salle avec espace traiteur pour les habitants de la commune	301 €
1 salle avec espace traiteur pour les habitants hors commune	442 €
* 1/2 jour pour préparation pour les habitants de la commune	65 €
* 1/2 jour pour préparation pour les habitants hors commune	99 €
Location 2 salles simultanées / les habitants de la commune : 2 j1/2 consécutifs	661 €
Location 2 salles simultanées / les habitants hors commune : 2 j1/2 consécutifs	905 €
Location des 2 salles pour une journée pour les habitants de la commune	448 €
Location des 2 salles pour une journée pour les habitants hors commune	652 €
Location 2 salles pour une journée pour associations et entreprises courlitaïses	376 €
Location 2 salles pour une journée pour associations et entreprises hors commune	582 €
CAUTION POUR MICRO SONO : par micro	386 €
Pour toute location de salle, le deuxième jour consécutif est 1/2 tarif	

# Délibérations du Conseil Municipal

<b>SALLE MARIE BERTHELOT</b>	
* Repas	41 €
<b>SALLE ROBERT BOBIN</b>	
* Vin d'honneur pour les associations courlitaïses ou les habitants de la commune	65 €
* Vin d'honneur pour les habitants hors commune	99 €
* Repas, banquet pour les habitants de la commune	116 €
* Repas, banquet pour les habitants hors commune	200 €
* Ménage	55 €
<b>SALLE DU STADE MUNICIPAL</b>	
* Repas	92 €
<b>CAUTIONS</b>	
Caution pour une salle	103 €
Caution pour deux salles	206 €
<b>DROITS DE PLACE</b>	
* Vente de produits alimentaires	2,75 €
* Droits de place avec branchement électrique	5,05 €
* Vente autres produits	49 €
<b>LOCATION DE MATÉRIELS</b>	
* Tables	2,35 €
* Bancs	1,25 €
* Chaises	0,50 €
* Forfait transport tables, bancs et chaises	21 €
<b>CIMETIÈRE</b>	
* Cinquantenaire : le m <sup>2</sup>	52 €
* Colombarium :	
* trentenaire : acquisition + 1 <sup>ère</sup> concession	670 €
* cinquantenaire : acquisition + 1 <sup>ère</sup> concession	1 132 €
* Renouvellement concession pour 30 ans	100 €
* Caverne :	
* Trentenaire : acquisition	350 €
* 1 <sup>ère</sup> concession de 30 ans	100 €
* Renouvellement concession pour 30 ans	100 €
* Plaque sur stèle jardin du souvenir	54,50 €
<b>DIVERS</b>	
* Photocopie	
* noir et blanc A4	0,20 €
* noir et blanc A3	0,35 €
* couleur A4	0,50 €
* couleur A3	1,00 €
Fax :	
* 1 <sup>ère</sup> feuille	0,80 €
* feuilles suivantes	0,50 €
* Tarif pour refaire les clés d'une salle louée	99 €

# Délibérations du Conseil Municipal

## **Convention avec GEREDIS pour déplacement d'un poteau électrique au lieu-dit La Fontaine**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre de la réorganisation routière du lieu-dit La fontaine, il serait nécessaire de déplacer un poteau d'électricité. Le conseil municipal décide à l'unanimité de déplacer le poteau d'électricité pour une participation prévisionnelle de 4 492,99 € H.T. soit 5 391,59 € T.T.C.

## **Décision à prendre suite aux conclusions du commissaire enquêteur pour l'aliénation de portions de chemins ruraux : Chemin rural de l'Aubretière et chemin rural dénommé Rue des Jardins**

Par arrêté municipal n° 2021-291 du 22 octobre 2021, Monsieur le Maire a lancé la procédure d'enquête publique et désigné Mr Boris BLAIS, commissaire enquêteur. L'enquête a eu lieu du 15 novembre 2021 au 29 novembre 2021 et Monsieur le Maire présente à l'assemblée les conclusions du commissaire-enquêteur.

Celui-ci a donné un avis favorable pour la portion du chemin rural de "Aubretière" au lieu-dit l'Aubretière. Pour la portion du chemin rural dénommé "rue des Jardins" limitrophe avec la commune de CHANTELOUP, le chemin étant partagé entre les 2 communes sur la longueur avec toutefois une recommandation, que la commune trouve une solution avec l'acquéreur privé afin de garantir aux véhicules l'accès à une surface suffisamment grande pour faire demi-tour sur la portion de chemin restant propriété de la commune et ainsi garantir la sécurité.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de suivre les avis du commissaire-enquêteur pour ces deux dossiers et de procéder à la désaffectation des portions à vendre des chemins ruraux de l'Aubretière et de la Rue des Jardins.

## **Convention avec l'Agglo2B pour l'instruction des documents d'urbanisme**

Suite à l'approbation du P.L.U.I, il convient de refaire les conventions en matière d'urbanisme entre l'Agglo2B et les communes membres.

Celles-ci ont pour objectif de définir les missions de l'agglo et celles des communes :

- l'enregistrement de tous les dossiers se fait toujours en mairie, de même que les dépôts et la vérification de la complétude du dossier,
- La mairie instruit elle-même les droits de préemption et les CUa,
- L'Agglo instruit les CUb, les déclarations préalables (D.P.), les permis de construire (P.C.), les permis d'aménager (P.A.) et les permis de démolir (P.D.).

## **Demande de subventions auprès du Conseil Départemental pour le raccordement de plusieurs bâtiments communaux à la chaufferie bois du restaurant scolaire**

La commune, pour rentabiliser le fonctionnement de la chaufferie bois du restaurant scolaire et améliorer le système de chauffage des bâtiments publics à proximité, a décidé de raccorder la mairie, l'école primaire publique et la future M.A.M au réseau pour bénéficier d'une maîtrise de ses dépenses d'énergie en privilégiant une énergie renouvelable.

Le montant prévisionnel total des travaux s'élève toujours à 69 700 € H.T. soit 83 640 € TTC.

# Délibérations du Conseil Municipal

L'opération peut être subventionnée par le Département au titre du "CAP relance 2021" pour la distribution sur les corps de chauffe pour un montant de 28 536,08 € H.T., plus les corps de chauffe pour 20 154,63 € H.T. soit un total de 48 690,71 € H.T. et le reste du devis soit 21 009,29 € est pris au titre de l'opération "Environnement, rubrique Energies renouvelables".

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'adopter le projet tel que présenté (la dépense est inscrite au budget 2021),
- de demander les deux subventions auprès du Conseil Départemental.

Le plan de financement est prévu comme suit :

- Subvention CAP RELANCE 2021 : 15 165 €
- Subvention au titre de l'environnement rubrique Energies renouvelables : 4 200 €
- Autofinancement : 50 335 € H.T + TVA soit 64 275 €

## Subvention au Tour Cycliste 79 pour une arrivée d'étape sur la commune de COURLAY en 2022

Suite à la décision du conseil du 11 octobre 2021 d'accepter une arrivée d'étape du Tour cycliste des Deux-Sèvres en 2022, Monsieur le Maire présente aux élus le projet de convention à signer pour bénéficier de cette manifestation, qui est prévue le jeudi 14 juillet 2022.

Il précise que la subvention demandée à la collectivité est de 3 750 €, plus un vin d'honneur et l'achat de bouquets à remettre aux vainqueurs au lieu de 7 000 € initialement prévus, car l'Agglo2B prend à sa charge la moitié de cette subvention soit 3 750 €.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention,
- s'engage à prévoir les crédits nécessaires au budget primitif 2022 pour la subvention de 3 750 €, plus la fourniture d'un vin d'honneur et des bouquets aux vainqueurs.

## Élections présidentielles et législatives de 2022

### Inscription sur les listes électorales

Si vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au télé-service disponible sur [service-public.fr](http://service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés,
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription,
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.

Dates limites d'inscription sur les listes électorales		
Inscription	Élection présidentielle	Élections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

### Vote par procuration

Pour connaître les possibilités offertes pour faire une procuration, vous pouvez vous informer sur le site : [service-public.fr](http://service-public.fr)

Rubrique : accueil particuliers ; papier-citoyenneté ; citoyenneté ; élections ; faire une procuration

# En hommage à...

## Berty ROUGER et Jean APPARAILLY Anciens maires de Courlay



**Berty ROUGER**, maire de Courlay de 1995 à 2008 nous a quittés en août 2021.

Aîné d'une exceptionnelle famille de 14 enfants, Berty Rouger s'est d'abord consacré à son entreprise d'éleveur, négociant en volailles. Sa volonté d'aider les autres l'amène à la vie municipale.

D'abord adjoint de l'emblématique Jean APPARAILLY, il lui succède en 1995 pour deux mandats jusqu'en 2008. On lui doit maintes réalisations : établissement du PLU, rénovation et agrandissement de la salle des fêtes, du complexe Bobin, aménagement du plan d'eau, des entrées de bourg, participation active à la mise en place de la communauté de communes Cœur du Bocage, achat de terrains dans le bourg où plusieurs lotissements verront le jour... et bien d'autres encore.

Berty était un homme simple, affable, à l'écoute de ses concitoyens, adepte de la conciliation plutôt que des conflits et sous une apparence discrète, il savait à l'occasion manier l'humour.

Il a travaillé pour sa commune sans en tirer aucune gloire, si ce n'est la satisfaction du devoir accompli.

**Jean APPARAILLY**, ancien maire de Courlay de 1959 à 1995, est décédé, à l'âge de 95 ans, en décembre 2021.

Il était né à Courlay et il est devenu maire à 33 ans.

Il était également agent immobilier, place Notre-Dame à Bressuire.

Il a occupé le siège de Président des maires du canton de Cerizay, pendant une dizaine d'années.



Son engagement lui a valu d'être par deux fois distingué : chevalier dans l'Ordre national du Mérite et dans l'Ordre des Palmes académiques.

La commune lui doit, entre autres, un certain nombre de réalisations d'importance, comme la salle des fêtes, le complexe sportif Robert Bobin, le stade de football, la maison de retraite et les logements HLM à proximité.

Sa très forte personnalité et sa rigueur lui ont valu de mener six mandats consécutifs à la tête de Courlay.

Aujourd'hui encore, les courlitis se souviennent du personnage et l'empreinte qu'il a laissée sur la commune est toujours visible.

# Infos diverses



## Recensement

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**  
 À cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant, **le recensement est obligatoire.**

### QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

### POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la **Journée Défense et citoyenneté (JDC)\***

### COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

#### PAR INTERNET

- 1-Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr),
- 2-Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune,
- 3-Munissez-vous des documents numérisés suivants : carte d'identité et livret de famille,
- 4-Allez dans la rubrique "Papiers-Citoyenneté", cliquez sur "Recensement, JDC et service national", ou taper "recensement" dans la zone de recherche,
- 5-Suivez les instructions.

#### À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : carte d'identité et livret de famille.

\* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'État.



## L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

-  J'ai entre 16 et 25 ans
-  Je m'inscris en quelques clics
-  Je m'informe de A à Z

**MON ESPACE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.**



- 1/ JE TÉLÉCHARGE UNE APPLICATION LECTEUR DE QR CODE SUR MON SMARTPHONE.
- 2/ JE SCANNE CE QR CODE AVEC MA NOUVELLE APPLICATION.
- 3/ JE SURFE SUR LE SITE GRÂCE À MON SMARTPHONE ET JE PROFITE IMMÉDIATEMENT DES SERVICES DU NOUVEAU SITE.

**Prévoir un délai de 5 mois entre le recensement et la création du compte.**



# Infos diverses

## GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

EFFECTUER SES DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE DÈS JANVIER 2022

En partenariat avec les centres instructeurs et les communes, le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) a mutualisé sur son territoire un guichet numérique dédié aux autorisations d'urbanisme, le "**SIGil'urba**".

Conformément à la loi ELAN, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les particuliers comme les professionnels pourront déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne (*demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc.*).

Ce nouveau télé-service sera disponible **sur le site internet de la commune, et sur celui de l'Agglo2B.**

**L'information sera affichée en mairie** à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Ainsi, vous pourrez déposer une demande en ligne et suivre son évolution en temps réel :

- soit en créant votre compte sur le guichet numérique,
- soit en vous connectant via Franceconnect (numéro fiscal, numéro Améli, La Poste, ...)

**Quels sont les avantages de la dématérialisation des demandes d'urbanisme ?**

- un gain de temps avec la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment,
- une assistance en ligne pour vous accompagner dans vos démarches,
- des économies d'impression et d'envois postaux.

Il vous sera toujours possible de déposer en mairie votre dossier au format papier.

Cependant, toute demande électronique devra se faire exclusivement via le guichet numérique du "**SIGil'urba**".

L'Agglo2B met en place un nouveau programme, en partenariat avec l'ANAH, pour aider les propriétaires bailleurs ou occupants à améliorer la qualité des logements dans les centres anciens, en proposant gratuitement :

- des conseils architecturaux pour imaginer et préciser votre projet,
- des conseils pour la rénovation énergétique de votre logement,
- un accompagnement sur mesure, pour vous aider à monter votre dossier.

En fonction du projet, il sera possible de solliciter des aides financières :

- pour améliorer la production de logements locatifs de qualité et abordables, et la rénovation d'immeubles en copropriété (avec conditions de ressources),
- pour la rénovation des logements dans les centres anciens (sans condition de ressources),
- l'embellissement des façades,
- la rénovation du logement suite à une première accession à la propriété,
- la transformation/restructuration d'un ou plusieurs logements anciens,
- la rénovation d'un logement dans le cadre d'un projet collectif, atypique...
- la rénovation d'un logement précédemment vacant.

Pour en savoir plus, contacter l'Espace Habitat Énergie de l'Agglo2B :  
au 05 49 81 19 45 ou par mail [info.habitat@agglo2b.fr](mailto:info.habitat@agglo2b.fr)

[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)



# Infos diverses

## INFORMATIONS DU TRÉSOR PUBLIC

Dans le cadre de la réorganisation des services de la Direction Générale des Finances publiques, l'activité de la Trésorerie de Bressuire est transférée à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à Thouars, au sein du service de gestion comptable, dont les coordonnées et les modalités d'accueil sont les suivantes :

**Service de gestion comptable (SGC) de Thouars**  
4, rue Jules Ferry - CS 80185  
79104 Thouars Cedex  
Adresse courriel : [sgc.thouars@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sgc.thouars@dgfip.finances.gouv.fr)

Accueil téléphonique des usagers au **05 49 96 02 15**  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 00

Accueil physique des usagers  
**sans RDV** les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00  
**sur RDV** les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13 h 30 à 15 h 30

Ce transfert est sans incidence pour les usagers qui souhaitent obtenir un renseignement, faire une démarche en matière fiscale ou effectuer un paiement, le service des impôts des particuliers (SIP) de Bressuire restant ouvert et continuant de vous accueillir aux horaires suivants :

**Service des impôts des particuliers (SIP) de Bressuire**  
124 Boulevard de Poitiers - CS 20290  
79308 Bressuire Cedex  
Adresse courriel : [sip.bressuire@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sip.bressuire@dgfip.finances.gouv.fr)

Accueil téléphonique des usagers au **05 49 81 58 00**  
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 00

Accueil physique des usagers  
**sans RDV** les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00  
**sur RDV** les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13 h 30 à 15 h 30

Concernant vos factures publiques dotées d'un QR Code, un règlement par carte bancaire ou en espèces est possible auprès des buralistes agréés "Française des Jeux" acceptant les paiements de proximité dont la liste est accessible à cette adresse :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>

15 buralistes vous accueillent aujourd'hui sur le territoire de la communauté d'agglomération du Bocage Bressuirais, sur des jours et plages horaires élargis.

# Infos diverses

## Maisons fleuries 2021

Comme tous les ans, la commission "Maisons fleuries" a fait son tour de la commune et a remis, en mains propres, leurs récompenses aux heureux lauréats.

Bernard Charles	1, le Puy Doré
Blaud André	3, rue des écureuils
Bertin Alain	3, route du Lavoir
Doux Monique	3, le Marchais
Dudit Daniel	31, rue des Barres
Doyen Jean Claude	Puy Arnaud
Fuzeau Roger	11, rue François Joseph Texier
Gobin Viviane	8, la Richardière

Gonnord Michel	La Laimière
Gonnord Roger	3, le Soleil levant
Geffard Michel	31, le Marchais
Gourichon Rémi	1, Barail
Ligner Marie	19, rue de la Poste
Neau Marie Pierre	Beaubreau
Painaud Jean Jacques	1, rue du Lavoir
Pelletier Joseph	1, la Guinaire

Encore toutes nos félicitations à tous les amateurs de plantes et fleurs, qui oeuvrent chacun de leur côté, à l'embellissement de notre commune.



Préparation, par la commission "Maisons fleuries", des récompenses qui seront remises aux gagnants.



Remises des récompenses à deux de nos lauréats pour 2021.

# Infos diverses

## Plan "Paysages en Bocage bressuirais"

Dans le cadre d'un partenariat entre l'Agglo, l'Agrocampus et l'Université d'Angers, une promotion d'étudiants en master "Paysage, environnement, participation et société" (PEPS) effectue un travail universitaire sur les mutations agricoles en bocage bressuirais et leurs impacts sur les paysages, particulièrement le paysage de bocage.

Le sujet fait écho au devenir de l'élevage pâturant. Ce travail permettrait de mieux cerner les enjeux sociaux et paysagers associés et de nourrir la réflexion sur l'économie agricole, et plus largement sur le Plan paysager du Bocage bressuirais.

Les communes de Courlay, Saint-Maurice-Étisson et Saint-André sur Sèvre ont été identifiées pour servir de support à ce travail.

À partir d'une analyse comparative sur les 3 communes, les étudiants doivent :

- réaliser un état des lieux sous la forme d'un atlas graphique et cartographique faisant apparaître l'évolution des paysages sur les 3 communes au regard des pratiques agricoles actuelles, et permettant de mener une approche sociologique des situations pour identifier les dynamiques agricoles en devenir (acteurs, activités, évolutions...)
- Mener un travail de médiation (enquêtes/parcours/autres) auprès des acteurs en présence, en devenir (transmission des exploitations), pour anticiper la transition des paysages de bocage et accompagner leur transformation.
- Développer une approche prospective permettant de lire et d'illustrer les orientations en devenir (quels scénarios pour demain ?) et proposer des outils et des actions à développer dans le cadre du Plan Paysage et des politiques publiques portées par l'intercommunalité pour accompagner ces mutations.

Les étudiants sont venus dans les communes, en particulier à Courlay, le 9 décembre dernier, pour présenter les premiers résultats de leurs travaux, en présence d'agriculteurs et d'élus.

Monsieur le Maire a précédé ce début de restitution par une présentation générale de la commune, sur les plans économique, agricole, artisanal, industriel, associatif et social.

Quelques agriculteurs présents ont fait part de leurs réflexions sur l'actuelle évolution de l'agriculture dans le bocage, où l'élevage laisse petit à petit sa place à des pratiques de culture céréalière, peut-être au détriment du paysage bocager...

D'autres rendez-vous seront organisés avec ces jeunes étudiants au fur et à mesure de l'avancement de leur étude.



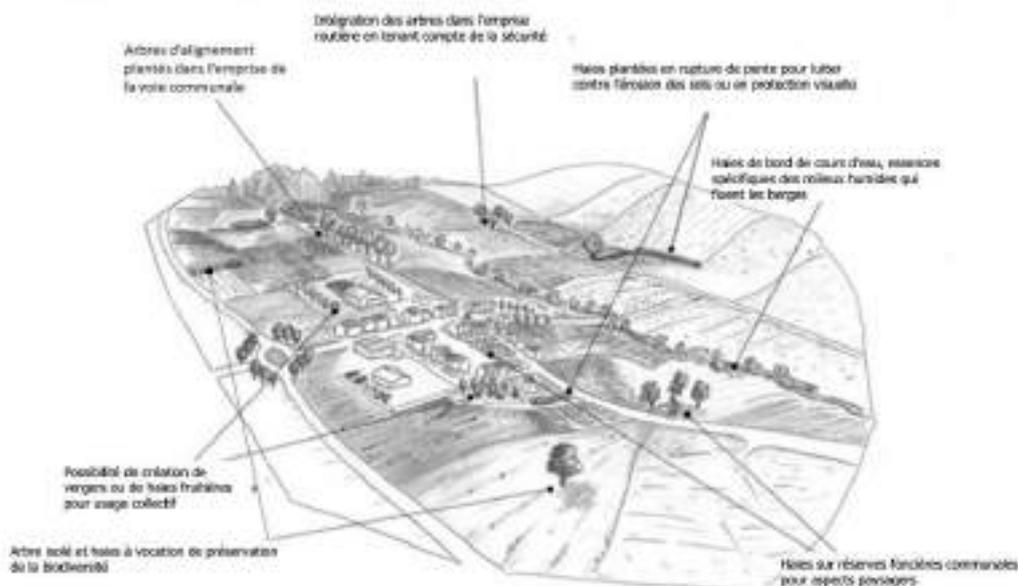
Présentation, par les étudiants, de la carte montrant les différentes zones d'évolution du paysage bocager sur la commune de Courlay.

# Infos diverses

## Les haies en Deux-Sèvres, enjeux et réglementations

### Les enjeux

- En préservant les haies :
- je préserve mon paysage et son attractivité touristique,
  - je crée un réservoir de biodiversité et des couloirs écologiques,
  - j'épure l'eau et je préviens les risques d'inondation,
- et si je suis agriculteur :
- je protège mes troupeaux des intempéries et de l'ensoleillement,
  - je bonifie mes sols et je les préserve de l'érosion (effet brise-vent),
  - je crée un habitat aux auxiliaires des cultures,
  - je réduis la pollution par nitrates et pesticides,
  - je valorise les productions issues de leur entretien (fruits, bois...).



**Privilégier le maintien des haies existantes :** Après 10 ans, une haie bien entretenue apporte d'importants bénéfices environnementaux, agronomiques et paysagers. Une haie structurée en 3 strates constitue un maillage intéressant pour la biodiversité.

**Assurer un entretien régulier et raisonné des haies :** Différentes interventions participent à l'entretien et au renouvellement de la haie (exploitation du bois, coupe à blanc, recépage...). Ces actions doivent se faire avec des outils adaptés, à une fréquence raisonnée, et hors périodes de nidification ou de floraison.

**Choisir des essences locales pour la plantation :** On privilégiera les essences locales, car ce sont celles que l'on trouve dans la région et qui sont le mieux adaptées à notre sol et à notre climat.

**Se faire accompagner dans ses projets de plantation :** Des ressources et des accompagnements sont disponibles auprès de l'OFB (Office Français de la Biodiversité), auprès du Conseil départemental, de la Chambre d'agriculture, de la Fédération des chasseurs des Deux-Sèvres, de Bocage Pays Branché, de Prom'haies, de l'Association Française d'AgroForresterie (AFAF)...

# Infos diverses

## Quelle réglementation pour la protection des haies ?

La haie est un élément structurant du paysage deux-sévrien. Elle constitue des habitats d'un grand intérêt pour de nombreuses espèces protégées.

Avant tout projet de déplacement, remplacement ou destruction des haies, il est indispensable de s'informer des réglementations en vigueur auprès de :

- la Direction Départementale des Territoires (DDT), en cas de site Natura 2000, de sites classés ou inscrits, de règles de protection du biotope, de présence d'espèces protégées ou d'un habitat d'espèces protégées,
- la mairie ou l'Agglo, en cas de proximité avec un site classé ou remarquable, en cas d'espaces boisés classés ou protégés par les documents d'urbanisme.

D'une manière générale, la suppression définitive d'une haie est interdite à un agriculteur bénéficiaire de la PAC. Dans des cas bien définis, les déplacements (arrachages précédés par une replantation à l'équivalent sur l'exploitation) peuvent être réalisés après déclaration auprès de la DDT.

Toute intervention y compris d'entretien sur une haie déclarée au titre de la PAC est interdite du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet, sauf exception.

En cas de haie mitoyenne, le voisin doit donner son accord à l'arrachage...



Le bocage fait l'objet d'une simplification due à l'évolution des pratiques agricoles, amenant une destruction des haies et la dilution de leur maillage sur le territoire, voire leur disparition.

La préservation et la gestion globale des haies représentent donc un enjeu fort dans les Deux-Sèvres, et plus encore dans notre territoire de bocage.

# Infos diverses

## PASSEPORT du CIVISME, année 3 C'est reparti !

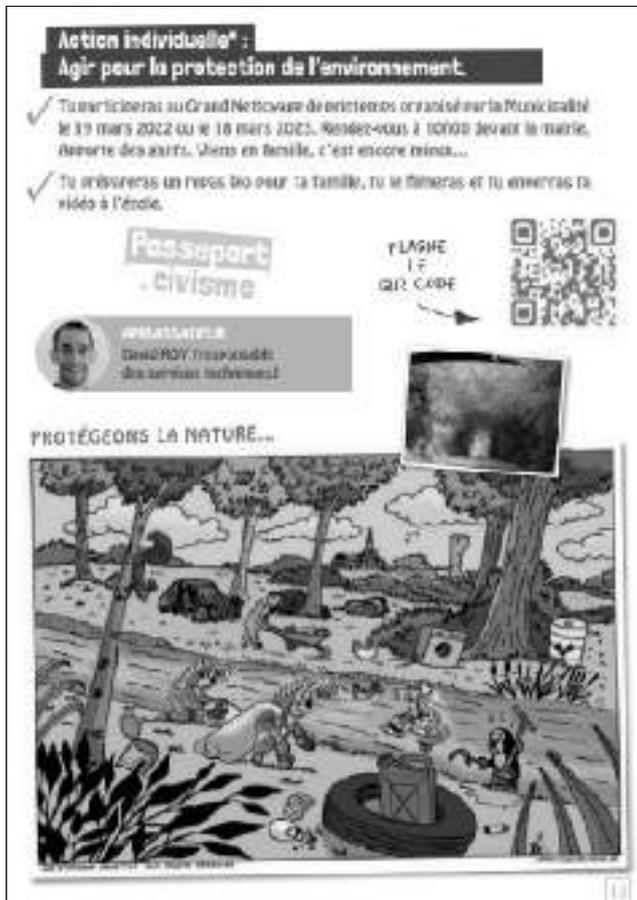
L'opération "Passeport du civisme", initiée l'année dernière par la municipalité, est reconduite.

Les enfants de la classe de CM1 et de la classe UEE de l'école Ernest Pérochon ont reçu leur livret au retour des vacances de la Toussaint, en présence de leurs ambassadeurs, des enseignants et d'un représentant de l'Éducation nationale.

Les enfants auront 2 ans pour mener à bien leurs missions.

Comme l'an passé, des missions collectives, réalisées en classe avec leur enseignant, et des missions individuelles leur sont proposées.

Elles vont permettre aux enfants de se préparer à leur vie de citoyen et d'adulte.



Tous les courlitalais sont invités à participer à une action citoyenne que nous proposons aux enfants. Il s'agit d'une action pour la protection de l'environnement.

Un "grand nettoyage de printemps" aura lieu le samedi 19 mars 2022. Il s'agira de ramasser les déchets au bord de nos routes.

**Rendez-vous donc à 10 h le 19 mars devant la mairie. Apportez vos gants.**

**Les sacs poubelles vous seront fournis.**

**Nous comptons sur vous !**

# Infos diverses

## Des nouveautés au salon de coiffure Christelle

Pour les dames : une nouvelle gamme de produits Capi Up phytothérapie en vente.

Pour les enfants : des surprises.

Pour les messieurs : un service barbier, en plus de la coupe.

À l'étage, dans un nouvel espace de détente convivial zen, des ateliers conseil en image ou conseil en coiffage pour vous mesdames (4 à 6 personnes).

Le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois, Catherine l'esthéticienne est présente. La contacter pour prendre rendez-vous.

Pour la prise de rendez-vous "coiffure", connectez-vous sur PLANITY.

On peut aussi retrouver Christelle sur les réseaux sociaux.

Pour plus d'informations, téléphoner au salon.

Au plaisir de vous accueillir.

Christelle (05 49 72 27 17) & Catherine (06 43 78 84 35)



## ACRS : correctif



Deux erreurs se sont glissées dans le VAC 64, au sujet de l'entreprise ACRS.

La bonne adresse est :

9, Bois Martin 79440 COURLAY

Le bon n° de téléphone est :

06 60 47 01 88

Le mèl reste le même :

ac.rs@outlook.fr

## Garage de La Laimière

Depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, c'est maintenant **Roman RAMBEAULT** qui gère le garage Auto Primo, à La Laimière.

Du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, et le samedi, de 8 h à 12 h, il assure les services de mécanique et de carrosserie sur les véhicules de toutes marques.

Il propose aussi la vente de véhicules neufs ou d'occasion.

Vous pouvez lui confier l'entretien et la réparation de vos engins de motoculture. Il restaure la carrosserie et la mécanique de véhicules anciens.

Enfin, il s'occupe de votre Carte Grise.

On peut le contacter au 05 49 72 23 34, au 06 19 56 48 57 et par mèl [garagedelalaimiere@orange.fr](mailto:garagedelalaimiere@orange.fr).



# Infos diverses

## Gîte du Petit-Marchais \*\*\*

À proximité du bourg de Courlay, entre la voie verte et la route de Moncoutant, le **Gîte du Petit Marchais**, classé \*\*\*, peut accueillir jusqu'à 6 personnes avec ses 3 chambres, sa cuisine équipée et son salon pour la détente, ainsi que son grand parc de 2000 m<sup>2</sup> ombragé proche de la rivière "Le Marchais". À disposition, un terrain de pétanque, une table de ping-pong, jeu de Mölkky, jeux pour enfants, etc... Pour un week-end, 1 semaine ou plus, les longs séjours sont acceptés que vous soyez en vacances ou en déplacements professionnels.



Pour tous renseignements, contacter Monique ou Claude au 06 72 61 37 50

[gitedupetitmarchais@gmail.com](mailto:gitedupetitmarchais@gmail.com)

[www.gitedupetitmarchais.fr](http://www.gitedupetitmarchais.fr)

## ÉLAGAGE, ABATTAGE, ÉTÊTAGE de vos arbres



Monsieur ROCHARD, à Courlay, propose ses services pour tous vos travaux sur vos arbres. Élagage, abattage difficile, coupe et enlèvement, taille et débroussaillage de vos haies... Devis et déplacement gratuits.

Il propose également ses services pour vos toitures, nettoyage, démoussage, traitement hydrofuge, remaniement de vos tuiles...

Pour le contacter, 06 63 81 79 65

## La SAS-AM déménage...

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la SAS-AM, qui avait pris la suite de l'entreprise de Serge SAUNIER, dans ses locaux rue du Bocage, décide de s'installer dans un local flambant neuf sur la zone d'activités du Bois-Blanc, dans le quartier de La Laimière.



# Infos diverses

## Communauté locale de Courlay

Si la crise sanitaire a encore perturbé l'année 2021, les règles se sont assouplies et nous avons pu célébrer presque normalement les différentes cérémonies du temps liturgique dont Noël, la première communion des enfants de Courlay et Chanteloup, ainsi que les sépultures, au nombre de 16 au 20 décembre 2021.

Au cours de l'été, nous avons vécu le changement des prêtres de notre paroisse avec le départ du Père Georges et l'arrivée du Père Chakko et du Père Jacques Poidevineau. Tous deux résident au presbytère de Moncoutant, mais accompagnent les 18 communautés de notre paroisse dont Courlay. Ils célèbrent les cérémonies dans les différentes communautés ainsi qu'à Pitié.

Pour Courlay la messe dominicale est le 1<sup>er</sup> week-end du mois soit le samedi soir à 18 h, soit le dimanche à 11 h (voir le panneau d'affichage à la porte de l'église). Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardi du mois, la messe a lieu à la maison de retraite pour les résidents.

Le renouvellement des personnes responsables de notre communauté a eu lieu au mois de juin. Le nom de ces délégués est affiché dans l'église. Vous pouvez leur faire appel selon vos besoins.

Pour toute information et demande d'intention de messe, une permanence est assurée au presbytère, au 32 rue du Pied de Roy, tous les samedis de 10 h à 11 h.

Pour les demandes de baptêmes et de mariage, s'adresser au presbytère de Moncoutant au 05 49 72 60 20, par mail : [paroisse.moncoutant@gmail.com](mailto:paroisse.moncoutant@gmail.com)

Pour les sépultures, Janine Doyen-Guitton (05 49 72 25 67 ou 06 72 30 76 77).

En espérant que nous allons retrouver au plus vite une vie normale.



## FNATH (Association des Accidentés de la Vie)

Une association qui informe, conseille et défend :

- les accidentés (travail, route, médical),
- les malades (d'origine professionnelle ou pas),
- les handicapés.

**Les accidentés de la vie** : accidentés du travail ou de la route, maladie professionnelle, victimes de l'amiante, de harcèlement, de cancer, de maladie, de handicap, accidents domestiques, invalidité, retraite, législation du travail, reclassement professionnel, assurance chômage, professions libérales ou fonction publique...

**Le service de conseil et défense** vous informe de vos droits, vous accompagne dans vos démarches administratives, vous défend et établit vos recours, vous assiste devant les tribunaux, vous assiste dans la procédure en cas de licenciement...

**L'accompagnement social** pour une aide à l'emploi, une aide à la constitution de dossiers, une aide à la demande de subventions...

Le délégué de la FNATH pour la commune de Courlay  
**Jean-Marc BICHOT** (06 14 86 15 75 )



# Infos CSC

Depuis plusieurs années, la commune de Courlay est partenaire du Centre Socio-Culturel du Cerizéen (CSC). En tant que conseillère municipale, Catherine GONNORD participe au conseil d'administration de l'association.

Le CSC est une structure d'animation de la vie sociale et compte 1 231 adhérents de toutes les communes du Cerizéen. Pour être au plus près des habitants, à l'écoute et permettre à de nouvelles actions de voir le jour, l'équipe du Centre Socioculturel, 10 salariés et 170 bénévoles œuvrent chaque jour.

Le CSC est ouvert à tous, il offre une large palette d'activités répondant aux besoins et aux envies des habitants. Voici quelques exemples d'activités, de la petite enfance à la personne âgée :

- un lieu d'accueil pour les enfants de moins de 6 ans et leurs parents tous les vendredis matin
- un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires
- un accueil de jeunes ouvert les mercredis et samedis, et pendant les vacances scolaires
- des animations parents-enfants et des sorties familles à la découverte d'une ville, d'un parc...
- des ateliers d'échanges de savoirs autour de l'informatique, de la cuisine, du bricolage, des arts, des langues étrangères, de l'activité physique...
- des ateliers d'apprentissage du français
- une épicerie solidaire pour les familles en difficulté financière
- du transport solidaire pour ceux qui n'ont pas les moyens de se déplacer
- des animations pour les retraités au quotidien, le week-end et pendant les vacances
- et bien d'autres encore.

Le CSC se déplace aussi sur la commune et propose des activités au plus près des habitants pour les ados, pour les familles, les retraités. Le CSC c'est aussi un lieu d'accueil, d'écoute et d'accompagnement. Un besoin, une envie, un projet à faire vivre sur le territoire ? N'hésitez pas à pousser la porte et rencontrer l'équipe qui saura vous accompagner dans vos démarches.

A noter d'ores et déjà dans l'agenda 2022, les Rendez-vous déjà programmés du CSC sur votre commune et aux alentours :

- "Le temps d'un café", animation seniors, un temps d'échanges, de partage, une pause, un moment d'information autour d'un café.  
**Chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois, de 15 h 30 à 17 h 30** à la Salle des Commissions (mairie).
- Assemblée Générale de l'association, **vendredi 8 avril** (le lieu est encore surprise !)
- Chaque mois, une permanence d'accueil est proposée pour tout personne désireuse de mieux connaître la structure et devenir bénévole. Renseignements à l'accueil.

## Contact

Centre Socio-Culturel du Cerizéen  
9 rue du pas des pierres  
79140 CERIZAY  
05 49 80 57 63

[accueil.cerizeen@csc79.org](mailto:accueil.cerizeen@csc79.org)

Site : [cerizeen.csc79.org](http://cerizeen.csc79.org)



Luc GRIMAULT, nouveau directeur du CSC

# Etat civil



## NAISSANCES 2021\*

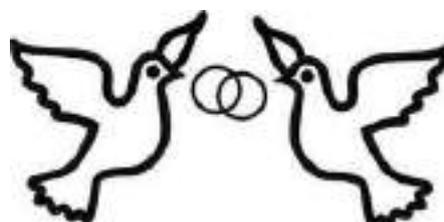
Décembre 2020 : Nino CABRITO QUARENTA, 22 rue du Pied de Roy  
 Janvier 2021: Ernest POUPARD, 2 Bis rue des Champs de la Grange  
 Mars 2021 : Julia GRELLIER, 20, La Brossardière  
 Mars 2021 : Youna BRUNEAU JOHANNET, 68 rue Salliard du Rivault  
 Mars 2021 : Ruben COUTANT, 25 Puy Arnaud  
 Avril 2021 : Ilann GUILLEUX, 28 rue de la Poste  
 Juin 2021 : Lyse BRILLET, 28 rue de la Lande  
 Juin 2021 : Léonie GOURICHON, 1 Barail  
 Juin 2021 : Malo IOUX, 67, rue Salliard du Rivault  
 Juillet 2021 : Thais PIOT, 7, chemin de La Lande  
 Septembre 2021 : Aimée ROUET, 9 Bis Beauvais

\* Certaines naissances n'apparaissent pas dans cette liste, à la demande expresse des familles.

## MARIAGE 2021



Août 2021 : Marie-Christine NOIREAUD et Anthony RUSSELL (Mauguio - Hérault)



## DÉCÈS ET INHUMATIONS 2021 DANS LA COMMUNE

1 <sup>er</sup> janvier 2021 :	M. GUERET Didier, 88 ans - 1 Soleil Levant
3 janvier 2021 :	Mme BADOUX Marie, 86 ans - ARGENTONNAY
12 janvier 2021 :	Mme CAILLAUD Jeanne, 97 ans - QUINCAY (Vienne)
12 janvier 2021 :	Mme BERTRAND Odille, 85 ans - MONCOUTANT-SUR-SÈVRE
13 janvier 2021 :	M. FAZILLEAU Maurice, 101 ans - LA CHAPELLE-SAINT-LAURENT
15 janvier 2021 :	Mme BRUNEAU Marie-Josèphe, 85 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
26 janvier 2021 :	M. ENOND Claude, 86 ans - MONTIGNY (LA FORÊT-SUR-SÈVRE)
29 janvier 2021 :	Mme BERTRAND Micheline, 94 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
15 février 2021 :	Mme ARNAULT Jeanne, 93 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
24 février 2021 :	M. COMPAGNON François, 70 ans - 40 rue Bois Martin
27 février 2021 :	Mme GOBIN Hélène, 92 ans - 32 rue du Bocage
28 février 2021 :	M. SOUCHEZ Yves, 85 ans - 1, La Ripaudière
7 mars 2021 :	Mme JOURDAIN Monique, 93 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
11 mars 2021 :	M. GUITTON Claude, 79 ans - 3, le Petit Millauray
20 mars 2021 :	M. MAROLLAUD Paul, 98 ans - MAULEON
26 mars 2021 :	M. VIOLLEAU François, 80 ans - 4 Niville
1 <sup>er</sup> avril 2021 :	M. BOISSONNOT Didier, 91 ans - 1 Le Moulin du Pont
11 avril 2021 :	M. PRIEUR Roger, 91 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
22 avril 2021 :	Mme HENNON Nadine, 96 ans - 9 rue des Tisserands
22 avril 2021 :	Mme HUMEAU Jeanne, 86 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
27 avril 2021 :	M. DOUILLARD Jean-Claude, 62 ans - 30 rue des Barres
29 avril 2021 :	M. SARRAZIN-FUZEAU Frédéric, 54 ans - MELUN (Seine-et-Marne)
30 avril 2021 :	Mme BAUDOIN Jeanne, 86 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
10 mai 2021 :	M. THIBAUDEAU Claude, 73 ans, 2 La Moricière
13 mai 2021 :	M. DELAHAYE Roger, 84 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
18 mai 2021 :	Mme BROSSARD Aimée, 99 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
20 mai 2021 :	Mme PROUST Monique, 86 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
8 juin 2021 :	Mme BRÉMAUD Alice, 91 ans - MAULEON
23 juin 2021 :	M. SOUCHET Claude, 71 ans - L'ABSIE
27 juin 2021 :	M. BOISSINOT Marcel, 87 ans - 10 rue de la Promenade
14 juillet 2021 :	M. DUPONT Steven, 28 ans - 12 rue de la Sèvre
16 juillet 2021 :	M. VERDON Gaston, 84 ans - 55 rue de la Gâtine
21 juillet 2021 :	M. VERGNAUD Jérôme, 41 ans - 8 rue des Nouères
26 juillet 2021 :	M. GEFFARD Bernard, 85 ans - 5 rue de la Gâtine
31 juillet 2021 :	M. GRELLIER Claude, 81 ans - BRESSUIRE
5 août 2021 :	M. TALBOT Maurice, 88 ans - 1 La Touche du Pont
11 août 2021 :	M. CHARRIER Michel, 88 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
16 août 2021 :	Mme CHESSE Georgette, 98 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
19 août 2021 :	Mme LIGNER Suzanne, 84 ans - 2 La Verrie
26 août 2021 :	M. ROUGER Berty, 84 ans - BRESSUIRE
1er septembre 2021 :	Mme GONNORD Jeanne, 96 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
9 septembre 2021 :	Mme DROCHON Andrée, 103 ans - CERIZAY
1er octobre 2021 :	M. HÉRAULT André, 93 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
2 octobre 2021 :	Mme ARNAULT Marie-Josèphe, 95 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
10 octobre 2021 :	Mme MALLÉCOT Andrée, 97 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
16 octobre 2021 :	M. HENNON Claude, 64 ans - 3 l'Aubretière
25 octobre 2021 :	Mme DEBORDES Michelle, 62 ans - 5 rue du Moulin à l'Huile
27 octobre 2021 :	M. COUSINEAU Yves, 81 ans - l'Aurore
31 octobre 2021 :	Mme CADUC Chantale, 85 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
5 novembre 2021 :	Mme DELAHAIE Colette, 71 ans - 8 rue Ernest Pérochon
9 novembre 2021 :	Mme GIRET Odile, 80 ans - 35 rue Saint Éloi
18 novembre 2021 :	Mme BISLEAU Marie, 95 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
19 novembre 2021 :	M. GELOT Lucas, 17 ans - MONCOUTANT-SUR-SÈVRE
4 décembre 2021 :	M. GABORIT Joseph, 84 ans - SALVIAC (Lot)
9 décembre 2021 :	Mme BILLY Yvette, 90 ans - FAYE-L'ABBESSE
11 décembre 2021 :	M. HAYE Bernard, 92 ans - 39, rue Bois martin
15 décembre 2021 :	Mme BOISSINOT Marie, 85 ans - LA CHÂTAIGNERAIE
18 décembre 2021 :	Mme MARSAULT Nicole, 78 ans - 31 rue Ernest Pérochon
20 décembre 2021 :	M. DOS REIS Joao, 67 ans - 2 rue des Écureuils
22 décembre 2021 :	Mme GOBIN Jeanne, 98 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy
22 décembre 2021 :	M. APPARAILLY Jean, 95 ans - BRESSUIRE
25 décembre 2021 :	M. NAULEAU Camille, 81 ans - 23 Le Marchais
30 décembre 2021 :	Mme HAY Jeanine, 85 ans - E.H.P.A.D. Le Pied du Roy



## L'exposition artistique courlitaïse 2021

Les 2 et 3 octobre 2021, la municipalité a ouvert les portes de l'Espace du Midi, aux artistes courlitaïses et aux amateurs d'art. Elle a réuni une vingtaine d'exposants. Les visiteurs ont été nombreux à venir admirer les œuvres exposées.

Un jeu de photos et d'expressions françaises a été organisé par **Lucile Brosseau**. Les visiteurs ont apprécié et se sont prêtés au jeu de bonne grâce. Merci aux artistes pour les lots offerts à cet occasion.



Comme chaque année, nous avons retrouvé avec joie nos artistes amateurs. Nous avons aussi la chance d'exposer des œuvres d'artistes plus confirmés. Les enfants des écoles ont aussi participé à la réussite de ce moment avec des réalisations nombreuses, toujours très colorées, originales et de grande qualité.

Cette année, l'exposition a été ouverte aux scolaires le jeudi et le vendredi, Jean-Michel Landry (reliure) et Michel Fradin (aquarelle) ont animé ces visites en faisant partager leur passion aux enfants. Cette expérience a été appréciée et sera renouvelée l'année prochaine.

Quelques artistes sont venus tout au long de ce week-end pour faire connaître leur passion. De nombreux échanges ont eu lieu. Merci à eux pour leur sympathique participation ainsi qu'à nos nombreux visiteurs.



**Merci et bravo à vous tous,  
et à l'année prochaine !**



Chers artistes, vous pouvez d'ores et déjà préparer la nouvelle édition de 2022. Nous comptons sur vous pour nous surprendre par votre talent, comme vous avez l'habitude de le faire chaque année.

Réserver dès maintenant **les 1 et 2 octobre 2022 !**

*Vous avez un talent artistique et vous souhaitez participer à cette manifestation, n'hésitez pas à venir nous rejoindre en contactant la mairie.*

**Bibliothèque de Courlay**

PLACE DE LA SOLIDARITÉ  
05 49 65 38 60  
bibliotheque.courlay@agglo2b.fr

Horaires d'ouverture

Mercredi et vendredi, de 15 h à 18 H 30, et samedi de 10 H à 12 H

**Les rendez-vous à Courlay****TOUT-PETITS ET COMPAGNIE**

Un bain de lecture, de comptines, d'échanges...  
Pour les tout-petits de 0 à 3 ans  
et leurs accompagnateurs

À 10 h 30 / durée 45 min

Mardi 25 janvier, Mardi 15 mars, Mardi 24 mai

**EXPOS & INSTALLATIONS****LE BEL ÂGE**

**DNMADE du lycée Saint-Joseph - Julia Chausson**

Les héros des histoires n'ont pas toujours l'âge que l'on croit...  
Des albums de la littérature dite de jeunesse  
nous parlent avec humour, tendresse ou nostalgie  
du bel âge.

Ils nous parlent de nos aînés et des liens entre les générations.

À PARTIR DE 5 ANS

À LA BIBLIOTHÈQUE DE COURLAY

du mardi 03 mai au samedi 21 mai 2022

Nous avons une pensée toute particulière pour **Michelle DEBORDES** qui nous a quittés récemment. C'est avec une grande tristesse que nous avons appris son décès et tenons à lui rendre hommage. Michelle s'est toujours investie dans son travail avec passion. Sa compétence et sa gentillesse ont fait d'elle une personne appréciée par tous.

## Fermeture définitive des plateformes de déchets verts en 2022

Les plateformes de déchets verts de l'Agglomération du Bocage Bressuirais, situées à Bois-mé, Courlay, Faye l'Abbesse, La Forêt sur Sèvre et Saint-Amand sur Sèvre seront définitivement fermées en 2022, en raison d'une trop faible fréquentation.

### Que faire de vos végétaux ?

#### Dépôts possibles en déchetterie

Il sera toujours possible d'apporter vos végétaux sur les 7 déchetteries du territoire aux horaires indiqués dans le tableau ci-dessous :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>BRESSUIRE</b> - 05 49 81 73 95 PA de St Porchaire	8h-12h 14h-17h30				8h-12h 14h-18h	
<b>CERIZAY</b> - 05 49 80 08 97 ZA de Longchamp	8h30-12h 14h-17h30				8h30-12h 14h-17h30	
<b>MAULÉON</b> - 05 49 81 83 39 Route de Moulins	8h30-12h 14h-17h30		8h30-12h 14h-17h30	8h30-12h	8h30-12h 14h-17h30	
<b>NUEIL-LES-AUBIERS</b> - 05 49 65 58 45 Les Forges – Route de Voultgeon	14h-17h30		8h30-12h 14h-17h30	14h-17h30		8h30-12h 14h-17h30
<b>MONCOUTANT</b> - 05 49 72 38 60 Maison Neuve – Route de Largeasse	8h30-12h 14h-17h30		8h30-12h 14h-17h30			
<b>L'ABSIE</b> - 05 49 95 28 05 ZA La Tallée	14h-17h30		8h30-12h			14h-17h30
<b>ARGENTONNAY</b> - 05 49 65 01 35 Boësse - Villeneuve	14h-17h30		8h30-12h 14h-17h30		8h30-12h 14h-17h30	14h-17h30

 Déchetterie fermée

#### Valorisation des végétaux dans votre jardin

Il existe néanmoins des alternatives pour l'élimination de vos déchets verts. Plutôt que de les apporter en déchetterie, les végétaux peuvent être utilisés dans le jardin : en mulching pour la pelouse, en paillis pour vos massifs (feuilles mortes ou tailles de haies broyées) ou dans votre compost en mélange avec des déchets alimentaires.

#### L'Agglomération a mis en place deux dispositifs :

##### 1 - Le service de broyage des végétaux à domicile

Le broyage des tailles d'arbres ou arbustes est possible à votre domicile avec notre prestataire CÔTÉ VERT sur rendez-vous. L'Agglomération prend en charge 1 heure de broyage par an et par foyer. Regroupez-vous avec vos voisins si vos volumes sont insuffisants et utilisez le broyat pour pailler vos massifs.

Prendre rendez-vous avec notre prestataire de broyage  
Thierry BROSSARD de Côté Vert à Rorthais  
06 31 48 18 15 / tb.cotevert@gmail.com

##### 2 - Le compostage à domicile

L'Agglomération vous équipe gratuitement d'un composteur pour votre jardin.  
Prochaines réunions lundi 10 janvier et lundi 7 mars 2022

Renseignements et inscriptions  
sur le site internet [www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr) ou par téléphone au 05 49 81 15 15.

# COMMUNE DE COURLAY

## MAIRIE :

### SERVICES ADMINISTRATIFS

E-Mail : [mairie@courlay.fr](mailto:mairie@courlay.fr)

Ouverture : les lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 8h30 à 12 h et de 14 h à 18h15  
le mercredi de 14 h à 18h15

Directrice Générale des Services: Marylise FRADIN  
Accueil :

Caroline GUILLOTEAU ou Adeline BOURMAUD

Comptabilité : Nathalie ENOND

### SERVICES TECHNIQUES

Atelier communal – 11 rue de la Sablière ..... 05.49.72.33.25  
Bâtiments ..... 06.15.05.45.49  
Voirie ..... 06.09.96.15.91

### PERMANENCES DU MAIRE :

André GUILLERMIC

. Tous les jours sur rendez-vous ..... 05.49.72.28.64

### PERMANENCES DES ADJOINTS :

. Tous les jours sur rendez-vous :

Gilles GOBIN ..... 06.33.55.06.98  
Francette DIGUET ..... 06.24.47.50.82  
Guy GUILLOTEAU ..... 06.85.07.12.91  
Claudine VERDON ..... 06.88.92.42.96  
Pascal FUZEAU ..... 06.83.25.29.51

### Ordures ménagères :

Ramassage une fois tous les 15 jours (semaines paires) le jeudi matin (sortir les poubelles le mercredi soir)

### Tri sélectif :

Ramassage une fois tous les 15 jours (semaines impaires) le vendredi matin (sortir les poubelles le jeudi soir)

### BIBLIOTHÈQUE (Agglomération du Bocage Bressuirais)

Place de la solidarité ..... 05.49.65.38.60

Ouverture :

- mercredi de 15 h à 18 h 30,
- vendredi de 15 h à 18 h 30,
- samedi de 10 h à 12 h

### Transport solidaire : se renseigner au C.S.C. de

CERIZAY ..... 05.49.80.57.63

### BOITE POSTALE :

21 rue de la poste

Levée du courrier :

- 14h30 du lundi au vendredi
- 11h le samedi

GENDARMERIE - CERIZAY ..... 05.49.80.50.07

### SERVICES :

#### - Médecin :

DAVID Bruno – 17 rue de la Poste ..... 05.49.72.30.45

#### - Pharmacie :

GOBIN Jacqueline – 63 rue Salliard du Rivault .... 05.49.72.22.52

#### - Infirmière à domicile :

FUZEAU Marie-Luce – 17 la Touche Guerry ..... 05.49.65.80.95

CLUZEAU Estelle

#### - Ambulance – taxi – pompes funèbres :

BESRY Jérémy ..... 05.49.72.30.37

#### - Chirurgien dentiste :

LAPAIRE Philippe – 13 rue Bois-Martin ..... 05.49.72.20.41

## Téléphone

## ASSOCIATIONS SPORTIVES :

- **Football (F.C.3.C.)** – Co-présidents :

HÉRAULT Matthieu ..... 06.80.99.02.49

JAMIN Thierry ..... 06.08.42.39.95

- **Hand-ball** – Présidente : LIGNER TALBOT

Aurélié – 15 rue de la Sèvre ..... 06.20.73.76.59

- **Judo Club du Bocage Bressuirais** – Co-

Président : LECLERE Stéphane ..... 06.52.01.72.47

- **Tennis** – Président :

CHABAUTY Jonathan – LA RONDE ..... 06.07.91.77.47

- **Tennis de table** – Président :

Président : CORNU François ..... 06.15.82.74.86

- **Atelier chorégraphique courlitaïs (danse)** -

Présidente : GUITTON Julie ..... 06.33.30.70.46

- **Gymnastique volontaire** – Présidente :

MARSAULT Noëlle – 9 l'Aubretière ..... 05.49.72.27.36

- **Pétanque** – Co-présidents :

PUAUD Michel – 20 L'Ebaupin ..... 06.73.89.51.89

ROY David – 1 le Haut Villebretier ..... 05.49.74.06.78

- **Tir à l'arc** – Président :

MASSIN Guillaume – BRESSUIRE ..... 06.22.08.86.96

- **AREC (Randonneurs équestres courlitaïs)** -

Présidente : BREMAND Pauline ..... 06.30.84.92.84

- **Moto club pirate les Frênetards** –

Président :

BOUSSIRON Samuel – ST AUBIN DE B. ..... 06.21.73.05.51

- **Les dérailleurs raid-ailleurs (raid**

*Multisports)* – Président :

PELLETIER Alexis – CERIZAY ..... 06.26.68.21.12

- **Aïkido Club Courlitaïs** – Président :

DECESVRE Eric – PIERREFITTE ..... 06.76.48.06.27

- **Objectif Rallye Raid 79** – Président :

GAUFRETEAU Etienne-20 La Brossardière ..... 06.33.71.17.93

## ASSOCIATIONS LOISIRS – CULTURE :

- **Courlay animations** – Président :

SAUNIER Serge – 20 rue des Roches ..... 05.49.72.27.50

- **Musique la Fraternelle** – Président :

COGNY Xavier – 10 la Barbère ..... 05.49.72.22.12

- **Vidéo photo club courlitaïs** – Président :

BERNIER Guy – 1 le Petit Millauray ..... 05.49.72.26.99

- **Amicale des Aînés** – Présidente :

GUIONET Rose – 1 rue E. Pérochon ..... 06.72.70.29.27

- **Loisirs adultes** – Présidente :

COMPAGNON Anita – 50 rue Bois

Martin ..... 05.49.72.22.86

- **Les taroteurs Courlitaïs** – Président :

BISLEAU Christian – 3 la Landremière ..... 05.49.72.71.07

- **Les Amis de la Tour Nivelles** :

Président : LANDRY Jean-Michel – 8

Beauvais ..... 05.49.80.58.73

- **Courlay pêche loisirs** – Président :

POUPARD Jean – 24 rue Saint-Eloi ..... 05.49.72.21.03

- **Chasse la Courlitaïse** – Président :

BAUDOUIN Jean-Michel – 20 rue de La

Promenade ..... 05.49.72.30.65

- **C.A.P.O.R.O. (œnologie)** – Président :

PEROCHON Samuel – CIRIERES ..... 05.49.82.06.28

- **GERMI'VAL** – Président :

BAILLEUL Patrick – Le Beaufraie ..... 06.17.63.21.16

- **Théâtre : Les tréteaux Courlitaïs** -

Co-Président PUAUD Pascal ..... 06.68.33.32.24

Co-Présidente COUTURIER Pascale ..... 06.19.66.85.66

**DOMAINE SOCIAL**

	<i>Téléphone</i>
- <b>ADEPO 79 (polyhandicapés)</b> – Présidente : ROUSSELOT Nathalie – 2 le Gachignard .....	05.49.72.33.63
- <b>Association des Paralysés de France</b> – Représentant départemental : BONNIN Jean-François – 7 Nivelles .....	05.49.72.31.96
Mail : jf.bonnin.@wanadoo.fr	
- <b>Amicale des donneurs de sang</b> – Président : GUILLOTEAU Guy – 2 Chemin de la Rougerie..	05.49.72.27.06
- <b>Solidarité sans frontières</b> – Président : JOUBERT Jean-Luc – 37 rue Salliard du Rivault ....	05.49.72.20.81
- <b>Comité de secours d'urgence</b> – Président : GOBIN Jean – 28 rue du Bocage .....	05.49.72.30.74
- <b>Section U.N.C.-A.F.N. Courlay</b> – Président : FUZEAU Jean-Marc – 37 rue du Bocage .....	05.49.72.26.35
- <b>ASSISTANTE SOCIALE</b> : Possibilité de rendez-vous ou de visite à domicile en appelant au secrétariat du Centre médico-social de CERIZAY ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h	05.49.80.56.92
- <b>AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL</b> : Permanence secrétariat : Accueil sous-sol mairie les lundis de 8h30 à 12 h, et les vendredis de 13h30 à 17 h .....	05.49.72.63.46
Président : CAND Yvon – 8, rue des Ecureuils ...	05.49.72.21.19
Secrétaire : GOBIN Christine .....	05.49.72.30.74
Trésorière : ROUGER Annie .....	05.49.72.89.39
Responsable travail services familles : AUBINEAU Patricia .....	05.49.72.26.41
Responsables dossiers personnes âgées : GOBIN Christine .....	05.49.72.30.74
AYRAULT Maryvonne .....	05.49.74.04.87

**EHPAD du Pied du Roy –**

20 rue de la Lande	
Directrice : Mme Anne-Laure VIGIER	05.49.72.22.60
Président de la commission administrative : André GUILLERMIC, Maire, Président du C.C.A.S.	

**DOMAINE SCOLAIRE ET ENFANCE***Téléphone*

<b>GROUPE SCOLAIRE ERNEST</b> <b>PEROCHON</b> :	
- <b>Ecole publique maternelle</b> – 34 rue Salliard du Rivault – Directrice : LAVEAU Leslie.	05.49.72.24.41
- <b>Ecole publique élémentaire</b> – 42 rue Salliard du Rivault – Directrice : DEBORDE Séverine	05.49.72.72.37 05.49.72.20.94
- <b>Sac à dos (association parents d'élèves)</b> - Co-présidents :	
THERY Marion – 17 La Tuilerie	06.71.48.43.81
BATY Julien – La Rougerie ....	06.11.87.12.75
<b>ECOLE PRIVEE SAINT-REMI</b> :	
- 21 rue Bois-Martin – Directeur :	05.49.72.27.46
BODIN Eric .....	
- <b>A.P.E.L.</b> – Présidente : MIGEON Gaëlle – 1 Le Marchais ...	
- <b>O.G.E.C.</b> –	
<b>GARDERIE PERISCOLAIRE</b> :	06.33.86.76.90
Renseignements et inscription en mairie .....	05.49.72.20.42
<b>RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL</b> :	05.49.72.31.33
5 Allée des Petits Gourmets	
Renseignements et inscription en mairie .....	05.49.72.20.42

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX**

Population totale au 01/01/2022 (INSEE) : 2 470 habitants

Superficie : 2.945 hectares

Equipements :

- stade municipal (éclairage agréé)

rue Ernest Pérochon ..... 05.49.72.33.27

- complexe omnisports Robert Bobin

place du Midi ..... 05.49.72.30.67

- centre socio-culturel (2 salles avec espace traiteur)

- salles de réunions : (réservation auprès du secrétariat de mairie)

salle Robert Bobin – place du Midi

salle Marie-Berthelot – rue Salliard du Rivault

salle sous-sol mairie (bureau A.D.M.R.)

salle des commissions mairie

salle du stade municipal

boulodrome

- deux courts de tennis municipaux – Chemin du Bois

- un étang avec aire de pique-nique, préau et toilettes – Chemin du Bois

- terrain pour tir à l'arc : Barail

**Voir également sites internet :**[www.courlay.fr](http://www.courlay.fr)[www.agglo2b.fr](http://www.agglo2b.fr)

# **ENTREPRISES SITUEES SUR LA COMMUNE DE COURLAY**

## COMMERCES

- Bar - tabac - loto- presse : PORCHER Fabrice – 1 rue Saint-Eloi (tél. 05.49.72.27.25)
- Carte d'Auré – Épicerie et Traiteur : MOUTIN Aurélie – 21 rue de la Poste (tél. 06.71.59.08.57)
- GAEC FENNETEAU Alexandra et Laurent : 7 La Bie – fromage de chèvre et viande bovine (05.49.72.28.32 ou 06.84.47.74.64)
- GORRY Alain – 53 place de la mairie : boulangerie, pâtisserie (tél. 05.49.72.21.50)
- EARL FUZEAU VOLAILLE : 8 rue des Loirs – La Laimière : volailles vivantes et prêt-à-cuire (tél. 05.49.72.32.89 ou 06.83.33.68.96)
- LE CANARD DU BOCAGE : ROUGER Jean-Jacques - Bel Air (tél. 05.49.72.31.18)
- SAS ROUGER – 5 le Paradis : production et vente volailles – Transport (tél. 05.49.72.24.11)
- SEVRE AUTRUCHE – route de Bressuire – La Laimière : viande d'autruche et produits dérivés (tél. 06.62.81.23.63)

## ARTISANS

- CLOCHARD Johann– 6 rue du Lavoir - la Laimière : peinture, décoration, ravalement de façade, rénovation (tél. 05.49.72.21.13)
- CLOCHARD Robert – 51 rue de la Gâtine : peinture, ravalement de façade, décoration intérieure (tél. 05.49.72.58.30)
- COMPAGNON - BLUTEAU – Zone Artisanale du Bois Blanc à La Laimière : couverture, chauffage, électricité, sanitaire, zinguerie, Energies Nouvelles-RGE (tél. 05.49.72.30.54)
- CORNUAUD Gérald – 12 bis rue du Bocage : carrelage, cloisons sèches, chape traditionnelle (tél. 06.50.93.32.48)
- COURLAY AUTOMOBILES – 20 rue de la Gâtine : garage (agent Peugeot), réparation toutes marques (tél. 05.49.72.22.40)
- GARAGE DE LA LAIMIERE – 8 route de Bressuire à la Laimière : garage (tél. 05.49.72.23.34)
- GARAGE DES ROCHES NEUVES – 82 rue de la Gâtine : garage (agent Renault), station service, gaz domestique, station de lavage et aspirateur 24h/24h (tél. 05.49.72.23.04)
- GEHIN Guy-1, La Tournivelle : plomberie, chauffage, classique ou à énergie renouvelable, entretien (tél. 06.14.61.09.85)
- GRELLIER Damien – DG plaq' – 15, Puy Arnaud : cloisons sèches, béton ciré, carrelage, faïence (tél. 06.30.58.62.28)
- GRELLIER Emmanuel – 2 bis Rue de la Minée : maçonnerie, couverture, béton imprimé (tél : 06.34.67.59.87)
- JOSELON Guy – 5 le Marchais : menuiserie, cloisons sèches, isolation (tél. 05.49.72.25.51)
- HENNON Jérémy – 15 rue François Joseph Texier : peinture décoration, pose de parquets flottants, nettoyage toiture, ravalement façade (tél 07.86.46.98.23)
- LES COUVERTURES DU BOCAGE – BERNIER Mélodie – ZA du Bois Blanc : toitures, rénovation et neuf (tél. 07.71.82.40.59)
- LEROY Christophe – 36 rue Saint-Eloi : forge, matériel agricole, fabrication d'escaliers, de rampes, portails verrières, soudures inox, alu, acier. (tél. 06.27.57.36.25)
- DECO BATI BOIS - PREAULT Gérard – 11 la Touche Guerry : peinture (tél. 05.49.72.32.31)
- SAS-AM – ZAC Bois Blanc : électricité, chauffage, climatisation (tél. 05.49.72.20.53)
- SAVIN Dominique et Xavier – 4 rue de la Gâtine : ébénisterie, menuiserie, charpente (tél. 05.49.72.24.31)

## SERVICES

- Sté BERTRAND – 2 rue Salliard du Rivault : transports publics, tous voyages (tél. 05.49.72.22.22)
- BESRY Jérémy – 15 Av de la Gare CERIZAY ambulance agréée, taxi, pompes funèbres (tél. 05.49.72.30.37)
- Crédit Agricole Mutuel – 4 rue des Forges (avec distributeur automatique) (tél. 05.49.72.26.31)
- DAVID Bruno – 17 rue de la Poste : médecin (tél 05.49.72.30.45)
- DPC LIVE – DESREUMAUX Vincent - société audiovisuelle spécialisée dans la diffusion – 14 rue des Barres (06.79.89.10.12)
- FUZEAU Marie-Luce – 17 la Touche Guerry ; CLUZEAU Estelle : infirmières à domicile (tél. 05.49.65.80.95)
- GOBIN Jacqueline – 63 rue Salliard du Rivault : pharmacie (tél. 05.49.72.22.52)
- GUILLEZ Pascale Chas et loup : Couture, repassage, location déguisements, accessoires 7, La Tuilerie  
Tél : 06.02.22.85.54
- LAPAIRE Philippe – 13 rue Bois-Martin : dentiste (tél. 05.49.72.20.41)
- NETECOVAP – DA SILVA Albert : nettoyage automobile (tél. 06.11.79.58.25)
- PUAUD Christian – 13 rue de la Poste : coiffure hommes (tél. 05.49.74.28.75)
- PREST`M – MAROLLAUD Marylène – 29 rue des Roches : prestations administratives pour les artisans, commerçants, professions libérales, associations, agriculteurs, TPE... (tél. 06 87 83 59 68)
- TALBOT Nathalie – 69 rue Salliard du Rivault : coiffure mixte (tél. 05.49.72.22.69)
- TESSIER Christelle – 12 rue Saint-Eloi : coiffure mixte (tél. 05.49.72.27.17)

## INDUSTRIES

- Ets BILLY – la Laimière : dépannage toutes marques, vente nettoyeurs haute pression, aspirateurs industriels (tél. 05.49.72.27.21)
- CONFECTION DES DEUX-SEVRES (C2S) – 51 rue du Bocage : confection de chemises (tél. 05.49.72.31.19)
- Editions FUZEAU – rue du Bocage : éditions musicales, imprimés scolaires (tél. 05.49.72.22.13)
- Sarl JADAULT – 46 rue du Bocage : imprimerie (tél. 05.49.72.20.28)
- OKI – 95 rue de la Gâtine : nettoyeurs haute pression (tél. 05.49.72.30.00)
- PEAUCEROS – Z.A. du Bois blanc : gants de protection cuir (tél. 05.49.72.24.91)

## DIVERS

- AIRAUD Stéphane – 9 la Ripaudière : taupier, dératiseur, désinsectiseur (tél. 06.10.56.00.21) - Site internet : [taupier.e-monsite.com](http://taupier.e-monsite.com)
- ACRS – 9 rue Bois Martin : entretien et réparation : Engins de travaux forestiers, travaux publics, poids lourds (tél. 06.60.47.01.88) – Mail : [ac.rs@outlook.fr](mailto:ac.rs@outlook.fr)
- ARNAULT Nadine – 9 la Ripaudière : services à domicile (tél : 06.23.05.50.77)
- BAILLEUL Patrick – Le Beaufraie : paysagiste, entretien espaces verts (tél : 06.35.45.27.97)
- BERTHELOT Mickaël – 38 rue du Bocage : travaux publics et agricoles (tél. 05.49.74.59.84 et 06.88.97.96.15)
- CADUC Eric – 10 rue des Frênes : travaux de jardinage (tél 06.30.68.75.10)
- DUDOIT Dominique – 16 La Brossardière : Auto-Entrepreneur (tél 06.06.43.39.80)
- GAUFRETEAU Jean-Marie – 11 Bois Neuf : travaux agricoles et publics (tél. 05.49.72.35.22 et 06.87.45.70.98)
- GABILY Pascal – distillateur route de Saint-Jouin de Milly : tél. 06.11.71.52.00 (79150 MASSAIS)
- AG BOIS – 1, la Tournivelle : activité forestière, bûcheronnage, abattage, débardage, vente de bois (tél 06.35.43.49.90 / 06.88.17.87.24)
- MAILLE – 54, rue du Bois Martin : espaces verts, élagage, abattage (tél : 06.81.20.98.84 et 09 70 74 11 87)

# Histoire et Patrimoine

## Le train à Courlay

Dans notre petite histoire locale, l'arrivée du train fut un moment important pour le développement du commerce et de l'agriculture ainsi que pour les mouvements de populations, mais finalement cette histoire du train aura été très brève.

Il faut savoir qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la France est un pays essentiellement rural ; c'est encore plus marqué dans notre région où les échanges sont limités et les communications se font dans la lenteur, l'inconfort, la cherté de la traction hippomobile. Ainsi, dans un rapport du 13 mai 1800, le préfet Dupin insiste sur la quasi-impénétrabilité du bocage : "Les meilleurs chemins de plaine se transforment, à leur entrée dans le Bressuirais schisteux, en voies impraticables. Ces voies serpentent, à travers champs et bois, tantôt rétrécies et creusées, tels des fossés entre les talus. Les bourgades tapies parmi les arbres, les fermes cachées au fond des vallées ne communiquent entre elles que par des chemins au tracé capricieux, où l'étranger se perd, à moins qu'il ne s'y embourbe... Les bocains n'ont aucune communication avec les villes, n'ayant pas besoin d'elles pour vendre leurs bestiaux."

En 1842, une loi définit les règles d'exploitation des chemins de fer et détermine les lignes à construire ; rapidement le réseau se constitue en étoile au départ de Paris vers les grandes villes.

En 1870, à la fin du second empire, le réseau sera de 17 000 km. La couverture du territoire se poursuivra régulièrement pour atteindre 40 000 km à la veille du premier conflit mondial.

C'est seulement autour de 1854 qu'on commence à parler de lignes de chemin de fer dans notre région, alors que les villes de Niort, Poitiers et Nantes sont déjà reliées à Paris. Le triangle compris entre ces trois villes est appelé "le triangle des pauvres".

Les premières études concernant la ligne de la Possonnière (proximité d'Angers) à Niort ont commencé en 1857. Cette ligne a été concédée à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans et elle a été reconnue d'utilité publique le 5 juin 1861.

La section La Possonnière-Cholet a été ouverte le 24 septembre 1866 et celle de Cholet-Niort en passant par Bressuire et Courlay le 28 décembre 1868. À Courlay, la longueur de la voie est de 4212 m 50 depuis la commune de Terves jusqu'à la commune de Saint-Jouin de Milly. (La gare de Bressuire, construite par la Compagnie d'Orléans, est mise en service à la fin de 1868 et agrandie en 1872).



Les travaux sont source de dérangement. Il y a l'expropriation de nombreuses parcelles, les chemins sont souvent coupés par les voies ferrées, ces travaux sont bruyants, car la voie s'ouvre avec l'explosion de nombreuses mines. En outre, la construction attire une foule d'ouvriers de provenances diverses ; une masse de personnes venant de différentes origines, marquée par la pauvreté et la précarité. À cette époque, l'arrivée du train comme partout a provoqué de très nombreuses réclamations souvent notées dans les registres municipaux. Le tracé de la voie provoquait inévitablement une modification des habitudes en même temps que celles des chemins et des parcelles...

# Histoire et Patrimoine

Sur notre commune, en plus de la construction de la gare et des trois maisons de gardes-barrières, de nombreux travaux et ouvrages d'art ont dû être réalisés pour creuser ou surélever la voie, pour permettre l'écoulement des ruisseaux, ou encore pour conserver les passages routiers. À proximité des ponts, de longs murs de soutènement ont été montés en pierres sèches et pierres de taille afin de prévenir les glissements de terrain. À Courlay, il y a deux ouvrages d'art routiers, le pont de l'Égarrère à la limite de Terves et le pont du centre bourg ; il y a aussi un ouvrage d'art ferroviaire à la Grange au-dessus de la départementale 175. En plus il faut ajouter les fossés creusés le long des voies, souvent empierrés, ainsi que les petits tunnels nécessaires à l'écoulement des eaux.



Dans notre département à dominance rurale et peu industrialisé, le chemin de fer est vecteur de l'idéologie du progrès et des idées républicaines. C'est une période d'expansion de l'agriculture, le train fait circuler de pleins wagons de chaux afin d'amender les terres ; il permet l'exportation des animaux qui sont conduits dans les gares à partir des foires.

Les industries locales se développent comme dans le nord-est du département avec les carrières de roche calcaire transformée dans les grands fours à chaux d'Airvault. Pour alimenter ces fours, on utilise aussi le charbon extrait par la houillère de Saint-Laurs, plus tard rattachée à celle de Faymoreau.

Avec le rail, la circulation des produits devient plus facile, plus efficace et plus économique.

Très vite, l'arrivée du train à Courlay provoque de vrais changements ; maintenant, les habitants se déplacent vers les foires et les marchés, le commerce d'animaux et de tous les produits alimentaires s'organise. De petits commerces et entreprises se développent et bientôt des wagons arrivent en gare de Courlay pour les établissements David, Cousseau, Kidur... Il y avait souvent six trains par jour, quatre de marchandises et deux de voyageurs.

Le train était un moyen de transport fiable, accessible à tous ; ainsi, lors de sa session de 1922, le conseil municipal de Courlay a délibéré : *"sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal prie Monsieur le Préfet de vouloir bien faire le nécessaire auprès de l'administration des chemins de fer de l'état pour que les voyageurs allant à Bressuire les jours de foire ou de marché, puissent avoir suffisamment de place au train de 8 heures. Au matin, vous pouvez compter une moyenne de 200 voyageurs qui veulent prendre le train et bien souvent ils sont à peu près complets en arrivant à Courlay. Il est arrivé quelques jeudis où ils se trouvaient 18 personnes dans le même compartiment. Nous comptons sur votre haute bienveillance pour donner suite à notre réclamation"*.

Chaque année s'organisait alors le départ pour le pèlerinage de Lourdes qui était un événement communal puisqu'il est écrit dans le bulletin paroissial de 1931 *"La gare était extraordinairement animée en cette soirée du lundi. Plus de 100 pèlerins étaient venus s'y "envagonner" pour Lourdes. Il y avait aussi, au départ, les parents ou les amis, sans compter les curieux."*

# Histoire et Patrimoine



Rapidement au milieu du bourg, avec le développement des usines, la création des écoles et la progression rapide du trafic automobile, le pont du bourg gêne la bonne circulation, car sa largeur est de 4 m avec deux trottoirs de 0 m 50. Le 28 juin 1966, le service des ponts et chaussées du département des Deux-Sèvres a demandé à la SNCF de porter la largeur entre garde-corps à 9 m (chaussée de 6 m et 2 trottoirs de 1 m 50).

La gare a fermé en 1968 en même temps que la fermeture de la ligne au trafic voyageurs. Le trafic marchandises a cessé en décembre 1989.

Lors d'une délibération en date du 25 juin 1974, le conseil municipal a décidé d'acquérir la parcelle de terrain correspondant à la gare, appartenant à la SNCF. Le 28 août 1974, Monsieur le préfet des Deux-Sèvres précise : *"sont déclarés inutiles au chemin de fer, l'ancienne halle à marchandises de la gare de Courlay et le terrain attenant d'une surface de 12234 m2 environ, repris au cadastre de la commune de Courlay."*

L'histoire du train à Courlay aura duré un peu plus de 100 ans... Aujourd'hui les promeneurs qui passent sur la voie verte peuvent observer les ouvrages d'art et les murs de soutènement mais aussi imaginer tout le travail que représentait alors, dans les années 1860, la construction d'une voie ferrée avec les volumes de terre creusées, élevées ou déplacées. Maintenant sur la voie verte, prenez le temps de rêver, d'imaginer le train, d'écouter ce qu'il vous raconte de la vie des constructeurs et de celle de notre pays.... Bonne balade dans notre histoire.

Jean-Luc JOUBERT



La commune, à sa façon, a participé à la redécouverte de cette histoire du train à Courlay en installant plusieurs panneaux pédagogiques le long de la voie verte et de chaque côté du pont, dans le bourg.

Dans le cadre des Visites Estivales, les courltais ont été invités, le 25 août dernier, à écouter cette histoire, racontée par ceux qui l'ont vécue, en se promenant sur les lieux mêmes où se trouvaient la gare et la maisonnette du garde barrière.

Une centaine de personnes a ainsi pu participer à cette sympathique soirée, qui se terminait par une dégustation de produits locaux.



# Ecole maternelle E. Pérochon

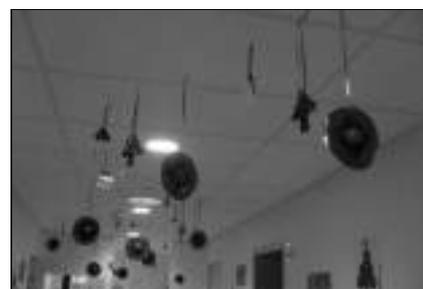
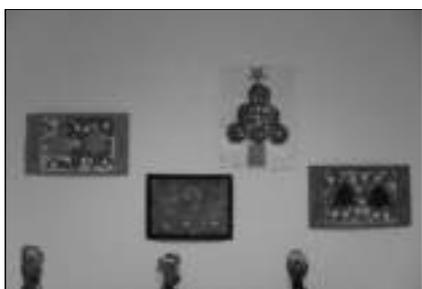
## I) La semaine du goût

Cette année, tout le groupe scolaire Ernest Pérochon travaille autour de la thématique "Corps et santé". La semaine du goût était donc l'occasion de parler des fruits et légumes de saison. Toutes les classes ont préparé une recette à base de fruits et de légumes d'automne et chaque jour avait lieu un petit goûter : dégustations de jus (pomme, mandarine, raisin), gâteau à la carotte, clafoutis aux pommes et brochettes de fruits.



## II) La matinée de Noël

Vendredi 17 décembre, chaque classe a fêté Noël. Ce fut l'occasion de chanter les comptines apprises durant cette période, de faire des activités autour du thème de Noël et de prendre un goûter convivial. Pour cette occasion, l'école a été entièrement décorée par des productions faites par les enfants.



## PORTES-OUVERTES DE L'ÉCOLE MATERNELLE ERNEST PÉROCHON

Vendredi 25 mars 2020 de 17 h à 19 h 30



Venez nombreux !!!!

Ecole maternelle Ernest Pérochon  
34, Rue Salliard du Rivault  
79440 COURLAY

Directrice : Leslie LAVEAU

☎ : 05 49 72 24 41

@ : ce.0790972C@ac-poitiers.fr

# Ecole élémentaire E. Pérochon

L'école élémentaire Ernest Pérochon comporte cette année cinq classes, plus une classe UEE (Unité d'Enseignement Externalisée) et accueille 113 élèves.

Les effectifs sont répartis de la manière suivante :

- Classe de CP (22 élèves), enseignante Madame LEVERT,
- Classe de CE1 (22 élèves), enseignantes Madame BERTHELOT et Madame RAULO,
- Classe de CE2 (20 élèves), enseignantes Madame TREMBLAIS-CROISÉ et Madame RAULO,
- Classe de CM1 (20 élèves), enseignantes Madame DEBORDE et Madame ROUSSEAU,
- Classe de CM2 (21 élèves), enseignante Madame BARBIER.
- Classe UEE (8 élèves), enseignante : Madame FERNANDEZ ; éducatrices, Madame COUDREAU (en congé maternité jusqu'à janvier 2022), remplacée par Madame GRELLIER et Madame PICARD.

La direction de l'école est assurée par Madame DEBORDE. La semaine scolaire s'organise sur 4 jours.

Horaires de l'école : lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9 h 00-12 h 00 / 13 h 30-16 h 30  
(Horaires différents, pour certaines classes, à cause de la crise sanitaire).

Pour toute inscription à l'école, s'adresser en premier lieu à la Mairie de Courlay, puis à l'école.

Pour tout contact : Tél : 05 49 72 72 37  
Courriel : [ce.0790303A@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790303A@ac-poitiers.fr)

Au cours de l'année scolaire, l'école élémentaire du groupe scolaire Ernest Pérochon va mener des activités autour de la santé et du corps dans le cadre du projet Édusanté.

Voici les différentes activités menées au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année scolaire.

Les élèves de CE1 vont à la piscine de Moncoutant tous les lundis depuis le 22 novembre et jusqu'au 24 janvier.

Le mardi 7 décembre, les élèves des classes UEE, CP et CE1 sont allés au théâtre de Bressuire voir le spectacle "Te prends pas la tête" de la compagnie *Écrire un mouvement*. Ce spectacle alliant danse, théâtre et vidéo, avait pour thèmes le fonctionnement du cerveau, l'attention et la concentration.



# Ecole élémentaire E. Pérochon

Les CE2, CM1, CM2 et la classe UEE ont participé au programme pédagogique initié par le CNES "Élève ton blob".

Il s'agissait d'étudier les premières heures de vie d'un blob dans les mêmes conditions que le blob de Thomas PESQUET alors à bord de la Station Spatiale Internationale. Les élèves ont par la suite pratiqué différentes expériences sur le blob : labyrinthe, "Tour de France", fromages, piscine...



Les CE2 se sont rendus le 16 novembre à la bibliothèque de Courlay. Ils ont fait des recherches documentaires sur l'alimentation en lien avec le projet d'école Sport et Santé. La classe a également pu emprunter des livres.

Le lundi 8 novembre a eu lieu la remise du Passeport civisme aux élèves de CM1 et de la classe UEE, en présence des différents ambassadeurs. Cette action s'inscrit dans le parcours citoyen de l'élève.

Le Passeport se construit autour de 5 piliers : devoir de mémoire, solidarité, patrimoine, protection des citoyens, et préservation de l'environnement. Les élèves seront guidés par des "ambassadeurs du civisme" qui sont des acteurs reconnus de la vie locale. Le passeport inclut des actions collectives (réalisées en classe), et des actions individuelles (plutôt sur le temps libre de l'élève, à la maison).

Les enfants se verront remettre, en fin d'année de CM2, une médaille (bronze, argent ou or) en fonction du nombre d'actions réalisées.



# Ecole élémentaire E. Pérochon

Les élèves de CM1 et CM2 ont effectué plusieurs sorties sur la voie verte dans le cadre d'un projet nommé "ÉCORCE".

Ce dispositif d'éducation à la biodiversité conçu conjointement par le Conseil Général et l'Éducation Nationale, propose à des élèves de CM2 et de 6<sup>e</sup> d'expérimenter ensemble diverses problématiques environnementales.

Le dispositif ÉCORCE permet de décliner plusieurs types d'activités pédagogiques autour du thème :

## "La voie verte : un espace de biodiversité proche de mon école"

Il s'agit de favoriser la démarche scientifique et pour cela, plusieurs étapes se succèdent au cours de l'année :

- Découverte sensorielle de la voie verte.
- Étude de plusieurs sites de la voie verte en compagnie de la maîtresse et d'une naturaliste.
- Formulation d'une problématique et d'hypothèses.
- Intervention de naturalistes dans la classe.
- Rencontres avec les autres classes participant au projet (classes de 6<sup>e</sup> du collège Jacques Prévert de Moncoutant)



# Ecole St Rémi

Un projet autour de l'environnement qui se poursuit en ce début d'année scolaire...

C'était le 24 septembre : Collecte des déchets sur la commune.



Toute l'école s'est mobilisée pour l'opération "Nettoyons la nature". Avec 14 équipes de 4 ou 5 élèves, les enfants ont rapporté 20 kg de déchets qui ont ensuite été triés et jetés.

L'occasion d'appréhender ce qui se passe autour de nous, sur son lieu de vie, comparer les déchets trouvés, les trier...



Dans la classe de maternelle cette année, on découvre et on observe... les insectes. Qu'est-ce qu'un insecte ? Comment vivent les fourmis, les coccinelles, les abeilles ? On crée, on imagine... On découvre ces petites bêtes qui nous entourent, on apprend à les respecter et respecter soi et les autres.

## Projet : le respect (2<sup>e</sup> année)

Nous avons cette année démarré la deuxième année de notre projet "le respect". Ce projet consiste à développer chez les élèves des attitudes de respect vis-à-vis des autres et de soi-même mais aussi, de savoir respecter l'environnement au sens large, comme la biodiversité, le respect animal...

### Des poules à l'école ?

Nous le savons, le respect des animaux doit être inculqué dès la classe de maternelle. Nous souhaitons donc proposer cette année aux élèves d'enrichir leurs connaissances sur les animaux, avec leurs émotions et leur sensibilité. Apprendre à décrypter et comprendre les différents comportements des animaux, leurs remarquables capacités (la mémoire, la logique, la conscience de soi...), et leurs besoins essentiels mais aussi les actions simples à mettre en œuvre pour les protéger.

Afin de pouvoir mettre en pratique cette approche, nous allons accueillir quelques poules dans notre classe à ciel ouvert !



Avec ce poulailler, les élèves devront donc adopter une attitude responsable et s'occuper des poules en leur distribuant quotidiennement de la nourriture et de l'eau. Avoir un animal n'est certainement pas un jeu et il faudra s'en occuper même s'il fait froid ou s'il pleut.

Il nous faudra aussi vérifier qu'elles sont en bonne santé, les dorloter, les rassurer et les aimer. Les animaux sont des êtres vivants, sensibles, et on se doit de bien les traiter

Notre projet va nous permettre également de travailler différentes composantes des programmes scolaires avec notamment la "Découverte du monde" ou "L'enseignement moral et civique".

# Ecole St Rémi



Les élèves de l'école Saint Rémi ont repris l'école un peu plus tôt cette année.

Le restaurant scolaire n'étant pas encore ouvert, ceci a été l'occasion pour eux de se retrouver autour d'un pique-nique.

Heureusement, le beau temps était de la partie.

Mme CINA, professeure de danse, a permis à tous les enfants de la GS au CM2 de profiter d'une séance d'essai.

Ce fut un bon moment de découverte. Chacun y a pris du plaisir.



Le 1<sup>er</sup> octobre, la commune a permis aux élèves de l'école St Rémi de profiter de l'exposition artistique communale.

Ils ont pu observer et écouter les conseils d'un artiste faisant de l'aquarelle.



Le vendredi 15 octobre, les enfants se sont regroupés tous ensemble pour participer à des ateliers artistiques : chant, bricolages, plantations...

Un souffle de normalité et un vrai bonheur pour chacun de pouvoir se retrouver.



# École St Rémi



Depuis fin novembre et jusqu'en janvier, la classe de CE2-CM va à la piscine. Cette activité sportive est vraiment un moment important et agréable pour eux.



Le jeudi 16 décembre, les élèves de la classe de CE2-CM ont assisté à des ateliers organisés par le SIEDS afin de mieux connaître les énergies et notamment les énergies renouvelables. Léo, intervenant de l'association βπ, leur a fait construire une simulation de centrale électrique. Ils ont aussi simulé sur la cour des trajets d'élèves sur une semaine (à pied, à vélo ou en voiture) afin de réaliser l'énergie que demande chaque moyen de déplacement. D'autres ateliers auront lieu avant la fin de l'année.



Le dernier jour de l'école avant les vacances de Noël a été l'occasion de se rendre dans l'église Saint Rémi afin d'admirer la magnifique crèche.



# Accueil de Loisirs Péri-scolaire

Depuis cette rentrée scolaire, en complément de la garderie quotidienne, un accueil de loisirs a été mis en place le mercredi, de 7 h 15 à 19 h, avec possibilité de repas à midi. Tous les détails sur son fonctionnement se trouvent sur le site de la mairie. L'équipe d'animation prévoit et organise les activités proposées aux enfants. Quelques exemples de ce qui s'est fait pendant la période précédent Noël...





## Cérémonie du 11 novembre 2021

En présence d'une nombreuse assistance, André Guillermic, le Maire et Jean-Marc Fuzeau, président de l'UNC ont dirigé la commémoration de l'armistice.



L'U.N.C. honore quatre de ses membres en remettant la médaille "Reconnaissance de la Nation" à **Alain SOULARD** et à **Michel GEFARD** pour leur présence en Algérie, et un "Diplôme d'honneur" à **Abel COMPAGNON** et **Michel GATARD** pour leurs loyaux services en tant que porte-drapeaux (respectivement 24 et 7 années de fidélité).



Dans le cadre de leur projet "Passeport du civisme", les écoliers ont participé à leur mission "devoir de mémoire" en déposant une gerbe au monument aux morts.



## Manifestations prévues pour début 2022

Assemblée générale : 20 janvier 2022

Concours de belote : 31 mars 2022

Pèlerinage de Lourdes : du 16 au 21 juin 2022

## Décès des adhérents en 2021

**Guéret** Didier, le 2 janvier à 88 ans  
**Bruneau** M-Josèphe, le 18 janvier à 85 ans  
**Guillon** Claude, le 11 mars à 79 ans  
**Violleau** François, le 30 mars à 80 ans  
**Coudreau** Claude, le 6 juin à 84 ans

**Verdon** Gaston, le 19 juillet à 84 ans  
**Geffard** Bernard, le 27 juillet à 85 ans  
**Godrie** Joseph, le 16 septembre à 88 ans  
**Cousineau** Yves, le 27 octobre à 81 ans  
**Gaborit** Joseph, le 9 décembre à 84 ans

# L'Atelier chorégraphique



*"Vous pouvez danser partout,  
vous pouvez danser dans votre esprit, dans votre cœur."  
Jacques d'Amboise*



Cette saison 2021/2022 démarre avec de nouvelles inscriptions et notre professeure de Danse Nathalie CINA. Cette rentrée est sous le signe du dynamisme et du bien-être.



Chaque danseuse peut s'épanouir sous le regard bienveillant et attentionné de leur professeure Nathalie CINA. En effet, Nathalie permet à chacune des danseuses de s'exprimer et de trouver sa place au sein du groupe.

L'atelier chorégraphique, fort de ses 49 danseuses, a eu le plaisir de présenter un spectacle au Téléthon 2021.

Les élèves sont pour cette année répartis en six groupes :  
Éveil pour les 4 / 5 ans  
Initiation

Groupe Ados  
Groupe Adultes

Intermédiaires (2 groupes)



Lors du Téléthon, nous avons pu admirer nos danseuses sur scène, ravies de pouvoir retrouver le public. Nous avons pu voir un avant-goût du gala de Danse qui aura lieu le vendredi 10 et le samedi 11 juin 2022.



**Retrouvez-nous sur : [www.atelier-choregraphique-courlitaais.fr](http://www.atelier-choregraphique-courlitaais.fr)  
Contactez-nous au 06 33 30 70 46 ou par mail [courlaydanse@gmail.com](mailto:courlaydanse@gmail.com)  
Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook et Instagram.**

# Hand-ball

Le club de handball compte à ce jour 133 licenciés, répartis en 68 garçons et 65 filles. Nous avons engagé cette saison 13 équipes. Il y a des équipes dans toutes les catégories :

- \* 2 en seniors garçons et 1 en seniors filles,
- \* 1 en - de 18 garçons (avec Moncoutant) et une en - 18 filles (avec Mauléon)
- \* 1 en - 15 filles et 1 en garçons (avec Mauléon)
- \* 1 en -13 filles et 1 en garçons (avec Mauléon)
- \* 1 en - 11 filles et 1 en garçons (avec Moncoutant)
- \* 1 en - de 9 ans mixte
- \* 1 en loisir

On vous rappelle que l'on peut commencer le hand à partir de 6 ans et que la section loisir accueille avec plaisir toutes les personnes qui veulent faire du hand sans compétition.



Le 21 novembre dernier s'est déroulée une journée "Défi entre elles", organisée par le comité des Deux-Sèvres et le club de Courlay. Cette manifestation était destinée aux filles de tous les âges.

Tout au long de la journée étaient proposés une randonnée, du hand à 4, du Hand'fit, un atelier hand.

Ce fut un très bon moment, dommage qu'il n'y ait pas eu plus de participantes !



Pour ne rien louper sur le club, vous pouvez nous suivre sur :

Site : <https://hbcc-courlay.clubeo.com/>

Facebook : <https://www.facebook.com/invitation.hbcccourlay>

Instagram : @handball\_courlay

Si vous voulez nous rejoindre, merci de contacter notre secrétaire  
DOYEN Anita 06 07 83 42 60 ou par mël 6079028@ffhandball.net



## Le FC3C n'a fait que la moitié du chemin



L'équipe 1 (2<sup>e</sup> division) de début de saison en coupe de France contre Boivre

Début de saison prometteur pour l'équipe 1 du FC3C. Installés dans le fauteuil de leader, les hommes de coach Courillaud sont plus que jamais des prétendants à la montée ce qui exige une régularité sans faille, régularité qui a fait défaut à deux reprises : une très amère défaite face à Thénezay et une autre plus logique celle-ci contre le concurrent direct le Tallud. Les deux petits points d'avance au classement sur les poursuivants laissent une marge très fragile, autant dire que les droits à l'erreur ne seront pas permis. Les joueurs en sont conscients, ils feront le maximum, soyons en sûrs.



La réserve A (3<sup>e</sup> division)



La réserve B (4<sup>e</sup> division)

Avec son large effectif, le FC3C peut se permettre d'aligner également 3 équipes réserves ce qui permet de lancer dans le grand bain un maximum de jeunes. Leur parcours, s'il n'atteint pas celui de l'équipe 1, reste toutefois très honorable. Petit bémol pour la RA dont on attendait peut-être mieux ; poule difficile et effectif souvent bouleversé corsent les affaires évidemment. Mention bien à la RB, qui après avoir sorti Argenton et Louzy, poursuit l'aventure en coupe Saboureau. Les ambitions de la RC sont moindres. L'objectif est surtout de jouer et de prendre du plaisir avec les copains, c'est bien naturel.



La réserve C (5<sup>e</sup> division)

## Qui pour faire vivre cette imposante machine ?



Les joueurs, il en faut, bien sûr. Mais il faut aussi beaucoup de monde pour encadrer, faire vivre le club en premier lieu les deux coprésidents, Matthieu Hérault et Thierry Jamin, qui se démènent avec leurs dirigeants pour subvenir aux besoins du club. Autre incontournable, l'encadrement technique assuré par Jean-François Courillaud et Cyrille Couturier qui s'appliquent à faire progresser les joueurs et donner une âme à leurs équipes.



Ceux-là aussi apportent une large contribution au club, apport financier, certes, mais aussi rencontres et convivialité.



Ces deux-là, on ne les voit pas travailler. Ils sont pourtant indispensables, pas de terrain tracé, pas de match ! Merci, les gars !



Indispensables aussi les partenaires, municipalités, entreprises, commerces... Ici, les fournisseurs d'équipement pour toutes les équipes au cours de la réception du 9 octobre.



Les supporters aussi ont leur importance comme les petits jeunes qui ont constitué un groupe remuant et bruyant avec force trompettes et tambours.

## Judo

Après une année "à vide", comme pour de nombreuses associations sportives, le Judo-Club a pu reprendre ses activités en septembre 2021.

Courlay accueille les judokas en herbe (des minimes aux benjamins, c'est à dire de 6 ans à 11 ans) au Dojo, dans le complexe Robert Bobin :

- de 18 h 30 à 19 h 30, pour les plus petits,
- de 19 h 30 à 20 h 30, pour les plus grands.

Les séances sont animées, dans le respect des geste barrières, par Alexis DUPÉ et Cyriac LESAICHERRE, judokas confirmés du Judo-Club.

Les jeunes judokas participent régulièrement à des tournois, comme on peut le voir sur les images ci-dessous, prises en octobre dernier, à Nueil-Les Aubiers, dans la salle La Ronde.



# Aïkido

## AÏKIDO CLUB—Saison 2021-2022



Contact : 06 76 48 06 27

Facebook : Courlay Aikido

<https://aikidoclubcourlitaiss.jimdo.com/>

Mail : aikido.club.courlitaiss@hotmail.fr



La reprise de notre activité, très attendue depuis l'interruption Covid, a donc eu lieu en septembre dernier sur le tatami de la salle Robert Bobin.

Dans le respect des gestes barrières, le club a eu le privilège de remettre à deux de nos benjamins, le grade de ceinture jaune (5<sup>e</sup> kyu), ainsi que la remise du Hakama à Alban pour sa pratique sur le tatami et son implication au sein du club.



Le cours "enfants" compte aujourd'hui 5 Aïkidokas en herbe.



Nous accueillons tous ceux qui souhaitent découvrir notre discipline.





## Association de Randonneurs Équestres de Courlay

L'année 2021 a été difficile concernant la partie manifestation, randonnées en raison de la COVID-19.

Cela nous a permis de travailler sur la préparation des 30 ans du Courlithon pour l'année 2022, sous le signe de nouveaux objectifs !

L'idée est d'ouvrir un deuxième parcours beaucoup plus petit. Nous avons remarqué que très peu de manifestations étaient organisées pour accueillir les personnes en situation de handicap et nous voulons les mettre à l'honneur pour cette 30<sup>e</sup> édition.

Nous proposerons aussi lors de cet événement un "vide-sellerie". Toute personne ayant du matériel d'équitation peut réserver son emplacement dès aujourd'hui.

Grande nouvelle également pour cette année, les participants pourront être accompagnés de nos amis à 4 pattes.

Le Courlithon sera donc ouvert au cani-cross ou cani-VTT selon le niveau sportif des chiens.

**Nous souhaitons vraiment que cette édition 2022 soit marquée par la solidarité et l'entraide.**

Cette épreuve consiste à créer une équipe de 3 personnes : un cavalier, un coureur et un vététiste qui devront parcourir 12 km et 20-25 kms pour le vététiste. Avant la ligne d'arrivée, un point STOP sera alors mis en place afin que l'équipe soit au complet pour pouvoir franchir l'arrivée ensemble. Chaque équipe se verra récompensée lors de la remise des lots.

Les bénéfices seront reversés à l'association : **HANDI TOUR FRANCE** portant les mêmes objectifs que l'AREC. Si vous souhaitez visualiser son tour de France, n'hésitez pas à aller sur sa page facebook : <https://m.facebook.com/HANDITOURFRANCE>

### À NOTER DANS VOTRE AGENDA

**DIMANCHE 26 JUIN 2022 : 30<sup>e</sup> ÉDITION DU COURLITHON (Plan d'eau de Courlay)**

Nous vous invitons à aller sur notre Facebook : l'AREC Courlay pour avoir plus d'informations sur le principe de cette journée.

À très vite



Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la présidente

Pauline BRÉMAND

au 06 30 84 92 84

ou par mël

[p.bremand@hotmail.fr](mailto:p.bremand@hotmail.fr)



# Loisirs adultes

## Une nouvelle section de Loisirs-adultes : le QI GONG

Depuis le jeudi 9 septembre, un petit groupe d'une quinzaine de personnes se retrouve dans la salle Robert Bobin ou au dojo, le jeudi matin de 10 h à 11 h 15, pour y pratiquer une nouvelle activité, le QI GONG.

Les séances sont animées par Mathilde VIOLAU-PITAUD.

### Qu'est-ce que le QI-GONG ?

Le Qi gong (prononcer "chi cong") est une "gymnastique énergétique", en lien avec la Médecine traditionnelle chinoise.

**Accessible à tous, facile à pratiquer**, il ne nécessite pas de grandes capacités physiques.

Sans recherche de performances, mais d'équilibre et de bien-être, dans l'écoute et le respect de soi.

Les effets sont ressentis dans le domaine de la douleur, des blocages articulaires, les arthroses.

**Le Qi gong favorise la détente, la gestion du stress et des émotions, et développe la concentration.**



Pour les adultes, sur inscription  
06 33 55 06 98 / gilles-gobin@orange.fr

# Les Taroteurs

## Les Taroteurs

Les Taroteurs courlitaïens ont recommencé leur saison depuis la mi-septembre avec une vingtaine d'adhérents.

Ils ont organisé un concours interne au profit du Téléthon (54 €). Ils se réunissent, pour jouer, dans l'ancienne cantine, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois, à 20 h 30.

Venez les rejoindre, dans une ambiance assurée.

Pour plus de renseignements  
06 81 32 11 71  
[christian.bisleau@orange.fr](mailto:christian.bisleau@orange.fr)



# Les Tréteaux Courlitaïs

## La troupe retrouve la scène et le public

Après une année perturbée, les Tréteaux Courlitaïs ont pu reprendre les répétitions en septembre dernier, afin de préparer les représentations de novembre, ainsi que celle de décembre donnée au profit du Téléthon.

La comédie proposée "Qu'importe le flocon", d'Anny Lescalier, a connu un franc succès auprès d'un public certes moins nombreux que les années précédentes. Les conditions sanitaires ont forcément eu un impact négatif sur l'affluence.

Les acteurs, technicien et metteur en scène



Une scène particulièrement hilarante de la pièce

Les ateliers théâtre devraient reprendre début 2022 pour les adultes, mais aussi pour la troupe de jeunes.

Le nouveau bureau a été mis en place lors de la dernière assemblée générale de juillet dernier et est composé de :

Co-présidents : Pascale Couturier et Pascal Puaud  
 Trésorière : Laurence Vrignault  
 Secrétaire : Nadine Bonnin  
 Secrétaire adjoint : Clément Dolci

### Contact

[lestreteauxcourlitaïs@outlook.fr](mailto:lestreteauxcourlitaïs@outlook.fr)

Tél. : 06 19 66 85 66 / 06 68 33 32 24

# La Tour Nivelle

## 2021, une reprise timide de l'activité...

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire, l'association *Les Amis de la Tour Nivelle* et ses salariées se réjouissaient à l'idée de retrouver le public en début d'année. C'était sans compter la reprise de la pandémie et des restrictions sanitaires, notamment la fermeture des lieux accueillant du public jusqu'au mois de mai. Le musée n'a donc pas pu compter sur les vacances de février et d'avril et s'est vu amputé d'une grande partie de ses groupes scolaires du printemps. Mais le retour des écoles en mai et juin a redonné le sourire à l'équipe. Quelle joie d'entendre à nouveau les rires des enfants retentir dans la cour de récréation avant de laisser place à la saison estivale !

... mais un été animé !

Si le contexte incertain a poussé l'association à faire le choix de ne pas organiser de gros événements pendant la saison estivale, l'été n'a pas pour autant manqué d'animations. Les 400 ans de la naissance de Jean de La Fontaine ont été l'occasion de revenir sur les fables qui ont bercé les écoliers, toutes générations confondues, au moyen d'animations faisant revivre le monde imaginaire de l'auteur.

En parallèle de l'exposition temporaire consacrée au fabuliste, l'illustrateur **Philippe Gaufréteau** a proposé sur plusieurs mercredis, un atelier autour du "kamishibai" (petit théâtre japonais). Les enfants ont pu décorer des animaux qu'ils ont mis ensuite en scène sur leur propre support.



Les animations se sont poursuivies tout au long de l'été. Les sciences ont été mises à l'honneur grâce à l'intervention des médiateurs scientifiques de l'**Espace Mendès France de Poitiers**.

Constructions, astronomie, histoire de l'écriture, confection de pain... durant trois vendredis, des ateliers aux thèmes variés ont su attirer les visiteurs de tous âges.



# La Tour Nivelle

Les animatrices du musée ont également mis la main à la pâte en proposant quatre "goûters scientifiques" en lien avec l'école d'autrefois : illusions d'optique, herbier ou encore décomposition du mouvement avant l'invention du cinéma.

Les thèmes abordés ont été mis en pratique par les participants qui ont pu mêler les sciences et l'art.

Et pour récompenser les visiteurs de leur assiduité, un petit "goûter 1900" leur était offert en fin de séance.



Ateliers bricolages, jeux de piste, démonstrations de jeux de cour ou encore enquêtes criminelles ont complété la programmation estivale pour s'achever avec les traditionnelles Journées Européennes du Patrimoine.

## 2022, nouvelle année, nouvelle programmation

La nouvelle année approche et la programmation prend peu à peu forme.

En attendant d'en révéler le contenu exact, la thématique offrira quelques pistes aux futurs visiteurs : *Mémoire d'écoliers...* Il y aura donc une exposition temporaire composée des collections du musée, diverses animations, mais aussi, une journée festive à la manière des fêtes d'école le dimanche 24 juillet !

*L'association "Les Amis de la Tour Nivelle" souhaite une très belle année 2022 à tous les Courlitaix et Courlitaixes !*



À cette occasion, découpez le coupon ci-contre pour bénéficier d'une entrée gratuite au musée, valable pour un enfant et un adulte durant toute la saison 2022.

Renseignements : 05 49 80 29 37 / [ournivelle@wanadoo.fr](mailto:ournivelle@wanadoo.fr) / [www.tournivelle.fr](http://www.tournivelle.fr)



## Le Pied du Roy

**Août 2021**

Nous avons visité le château de St Mesmin, le soleil était au rendez-vous !



M. Frédéric APPARAILLY nous a fait profiter de ses talents d'accordéoniste.



**Septembre 2021**



Nous avons organisé un voyage de 4 jours en Mayenne, à Thorigné-en-Charnie. Le séjour s'est déroulé au gîte "Le Domaine de Dansé".

Vacances agréables dans la joie et la bonne humeur pour le plus grand plaisir des résidents !



## Octobre 2021

Nous sommes allés au bowling de Bressuire dans le cadre de "La semaine Bleue" organisée par le CLIC Bocage.



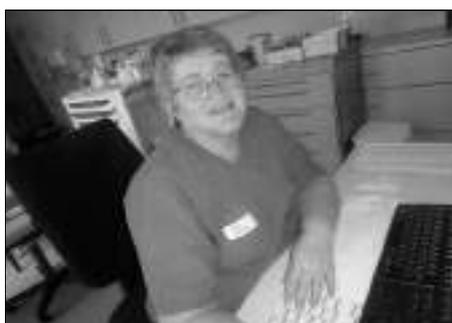
## Le groupe "SAGA" de La Chapelle St Laurent



**Novembre 2021**

Le 4 novembre, nous avons fêté le départ en retraite d'Anne MASSÉ, infirmière au sein de l'EHPAD depuis août 1985. Elle a occupé différentes fonctions au sein de l'EHPAD. Elle a reçu la médaille d'argent du travail.

Merci à elle pour toutes ces belles années !



Nous sommes allés voir "Les Bodin's en Thaïlande" au cinéma *Le fauteuil rouge* à Bressuire.



**Décembre 2021**



Nous avons eu un très bon repas de Noël en équipe avec les résidents et le personnel.

# Don du sang

Pour l'année 2022, il y aura 5 collectes sur les 3 communes de Terves, Chanteloup et Courlay.

## Les dates de collecte pour 2022 sont les suivantes

Le Mardi 11 Janvier à la salle des fêtes de Terves de 16 h 00 à 19 h 00  
 Le Jeudi 10 Mars à la salle des fêtes de Terves de 16 h 00 à 19 h 00  
 Le Mercredi 1<sup>er</sup> Juin à la salle des fêtes de Chanteloup de 16 h 00 à 19 h 00  
 Le Jeudi 1 Septembre à la salle Espace du midi à Courlay de 16 h 00 à 19 h 00  
 Le Jeudi 15 Décembre à la salle des fêtes de Terves de 16 h 00 à 19 h 00

Les donneurs doivent prendre rendez-vous sur le site [mon-rdv-dondesang](http://mon-rdv-dondesang) avant de se présenter à la collecte afin d'organiser aux mieux le flux des personnes. Merci de votre compréhension.

Vous pouvez retrouver toutes les collectes sur [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr) rubrique "Où donner".

Merci aux donneurs pour leur implication. N'hésitez pas à en discuter dans votre entourage.

## PLASMA

Petit rappel du don de PLASMA :

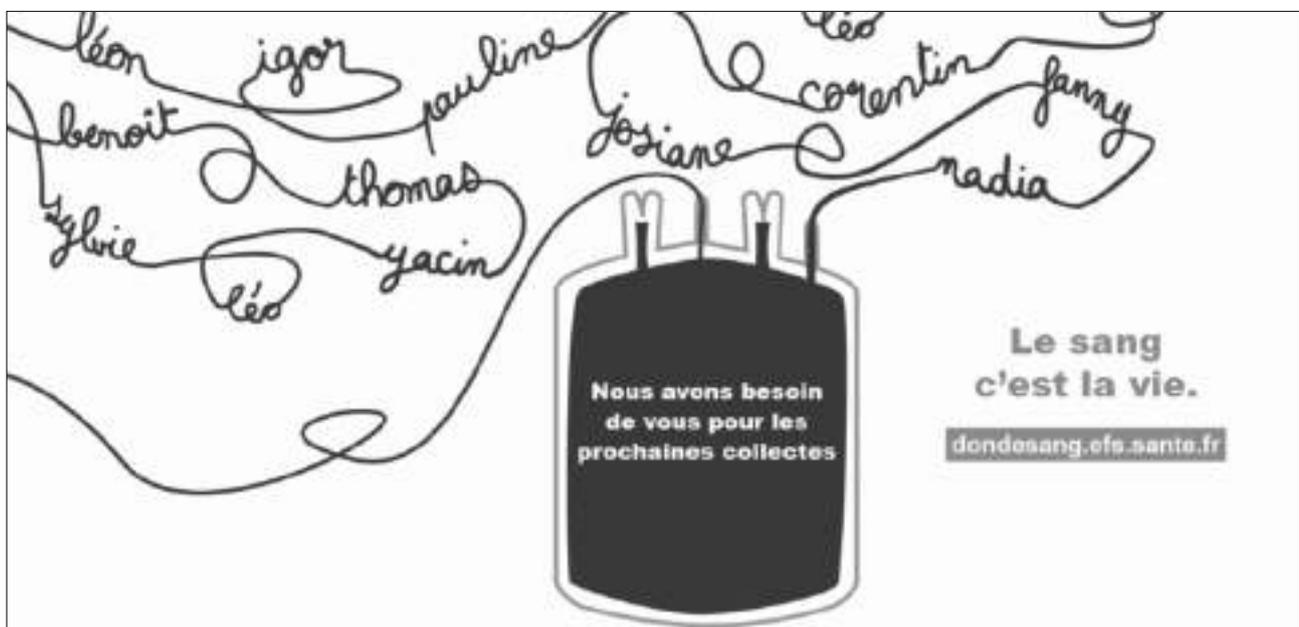
Extrait de chaque poche de sang séparée en : globules rouges - plasma - plaquettes éventuellement.

Dons par aphérèse à Niort : Le sang est filtré par un séparateur par l'intermédiaire d'un kit à usage unique - Recueil de 600 à 800 ml ( pour 200 ml à partir d'une poche de sang).

## LES DONS DE PLASMA

Prises de rendez-vous soit par :

- L'amicale auprès de Guilloteau Guy 06 85 07 12 91 ou Verger Claudy au 06 63 44 06 52
- Au centre de Niort : 05 49 79 43 11.





Moment convivial à l'ADMR Courlay, Chanteloup, Montigny à l'occasion du départ à la retraite de deux salariées, **Liliane Thibaudeau** et **Anita Baudouin**, entourées de leur collègues et de l'équipe bénévole.



La prudence étant de mise pour les grands rassemblements, cela a malheureusement privé les clients et adhérents de cette participation, comme nous avons pu le faire par le passé, notamment lors de nos goûters de Noël.

Qui dit retraite dit également recrutement de nouveaux salariés dans ce domaine du service à domicile, difficile, et peu valorisé. La compétence et la vocation sont plus compliquées à trouver qu'il n'y paraît. Pourtant, on peut trouver du plaisir et de la satisfaction dans le service à la personne

La volonté du vivre à domicile le plus longtemps possible entraîne une activité en plein essor et devient porteuse d'emploi durable et de possibilité de carrière.

A tous, pouvoir public et responsables d'associations, de nous unir pour continuer à valoriser ce travail au service des personnes en difficulté.

Président : Yvon Cand

Ouverture du bureau (Mairie de Courlay)

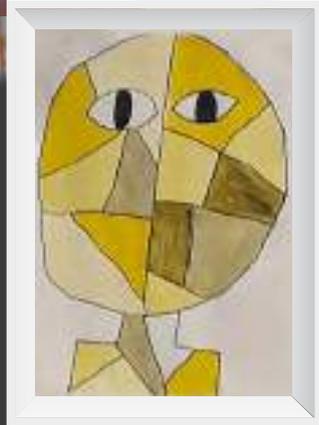
Lundi matin de 8 h 30 à 12 h et le vendredi après-midi de 13 h 30 à 17 h

Permanences téléphoniques : lundi après-midi, mardi, mercredi et jeudi toute la journée, et vendredi matin au n° **05 49 72 63 46**

Continuité du service : En cas d'urgence de 7 h à 9 h et de 17 h à 19 h 30 et durant les week-ends et jours fériés, au 05 49 09 57 85



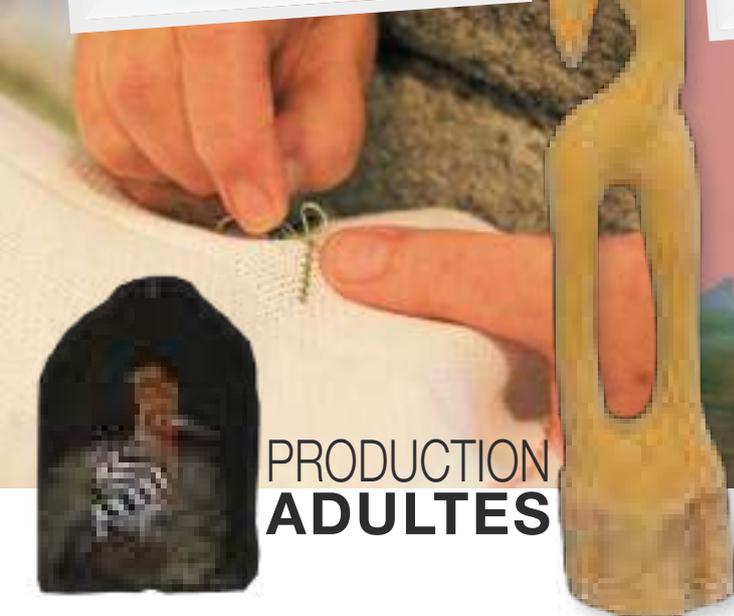
# EXPOSITION ARTISTIQUE 2021



PRODUCTION ENFANTS



EXPOSITION ARTISTIQUE 2021



PRODUCTION ADULTES



Ces pages d'information sont distribuées semestriellement et gratuitement dans tous les foyers de la commune de Courlay par la Municipalité. (Photos Courrier de l'ouest, Nouvelle République et particuliers).